



CAI Centre d'Action
Interculturelle
de la province de Namur ASBL

Rapport d'activités **2022**



Perspectives 2023



TABLE DES MATIÈRES



vous êtes ici !

Introduction	> 5
1^{re} ligne	> 9
Accompagnement des personnes étrangères ou d'origine étrangère	> 9
2^{ème} ligne	> 27
Plan provincial et Local d'Intération (PPLI)	> 27
Coordination d'activités d'accueil et d'intégration	> 36
Accompagnement des opérateurs de terrain	> 42
Veille et travail thématique spécifique	> 44
Formations	> 51
Actions de sensibilisation	> 59
Interpellation	> 65
Gestion et supports	> 71
Conseil de direction	> 71
Communication	> 73
Conseiller en prévention	> 78
Instances	> 79
Annexes	> 83



INTRODUCTION

Cette année, toute l'équipe s'est constamment adaptée au gré de l'évolution des conditions sanitaires pour offrir un accueil et un accompagnement optimal au public. A peine avons-nous pris une bouffée d'air suite à l'éloignement des risques de la pandémie, qu'une autre crise est venue ébranler notre quotidien.

L'équipe s'est mobilisée rapidement d'abord pour accompagner les personnes mais aussi trouver des interprètes bénévoles disponibles et ensuite dans le cadre de contrats art. 60 ; accompagner aussi les opérateurs et s'agencer avec l'ensemble des institutions concernées aux différents niveaux de pouvoir.

Mais nous avons aussi interpellé sur les deux poids deux mesures auxquels nous assistons alors que les mêmes besoins font partie depuis des années de ce que nous recommandons aux responsables politiques.

Espérons qu'ils en retiendront des pistes pour développer également un accueil pour les personnes des autres origines qui fuient également les guerres.

1^{ÈRE} LIGNE

Concernant l'accès à la nationalité belge, il est encore à déplorer que les pratiques et les lectures de la loi diffèrent suivant les régions, les provinces et mêmes les communes. Ce foisonnement complique considérablement l'accompagnement des personnes qui souhaitent faire cette démarche. Ceci dit, en ce qui concerne l'intégration sociale via le parcours d'intégration et la connaissance de la langue, les choses avancent positivement. En effet, une négociation avec le parquet de Namur a permis une avancée importante.

Par ailleurs, les test ELAO des CRI sont reconnus et le CAI a pu faire passer quelques 300 tests cette année.

Ils ont permis, notamment :

- La validation du niveau de français de nombreuses personnes dans le cadre de leur demande de la nationalité Belge.
- L'objectivation et la validation du niveau de français de nombreuses personnes, afin de les dispenser du parcours d'intégration si nécessaire ou pour les orienter vers des cours de FLE ou de remise à niveau.
- L'orientation plus fine de nombreuses personnes vers un dispositif d'Insertion Socio Professionnelle qui soit pertinent pour eux.

Suite à un appel à projet du FOREM, le CAI a pu renforcer l'accompagnement en ISP des personnes et cela nous semblait important car c'est un vecteur important de l'intégration. Ce nouveau projet est intitulé « Levons les freins » et consiste en des sessions de formation de maximum 12 semaines.

2^{ÈME} LIGNE

En 2022, le projet « Guide du migrant » a abouti sur la construction d'un site internet, rassemblant l'ensemble des organismes et informations nécessaires aux différents aspects de la vie quotidienne d'une personne récemment installée en province de Namur.

Dans le travail avec les opérateurs, après deux années de confinement, nous avons pu organiser notre plénière du Plan provincial et local d'intégration en présentiel. Nous l'avons pensé surtout en termes d'enrichissement des connaissances du réseau sur les enjeux actuels quant à l'accès aux droits fondamentaux des personnes étrangères et d'origine étrangère. Nous avons sollicité des acteurs nationaux comme la ligue des Droits Humains et Myria, mais nous avons aussi mis à l'honneur des opérateurs de notre réseau, notamment la fondation Joseph Denamur, le collectif citoyen de La Bruyère, Mentor Escale et les Trois portes.

Par ailleurs, les plateformes provinciales thématiques et les coordinations locales se sont poursuivies avec notamment une relance importante de la plateforme de lutte contre le racisme. Problématique encore trop présente dans ce pays pour laquelle le CAI a décidé de mobiliser un maximum d'énergie avec les partenaires. Nous avons aussi souhaité clarifier notre positionnement politique puisque des dissensions apparaissent sur les contours de cette lutte. Nous continuerons tant à interpeller qu'à construire en partenariat des projets concrets pour dépasser cette situation encore trop insatisfaisante et qui touche les personnes au quotidien dans tous les domaines de leur vie leur créant des obstacles continus.

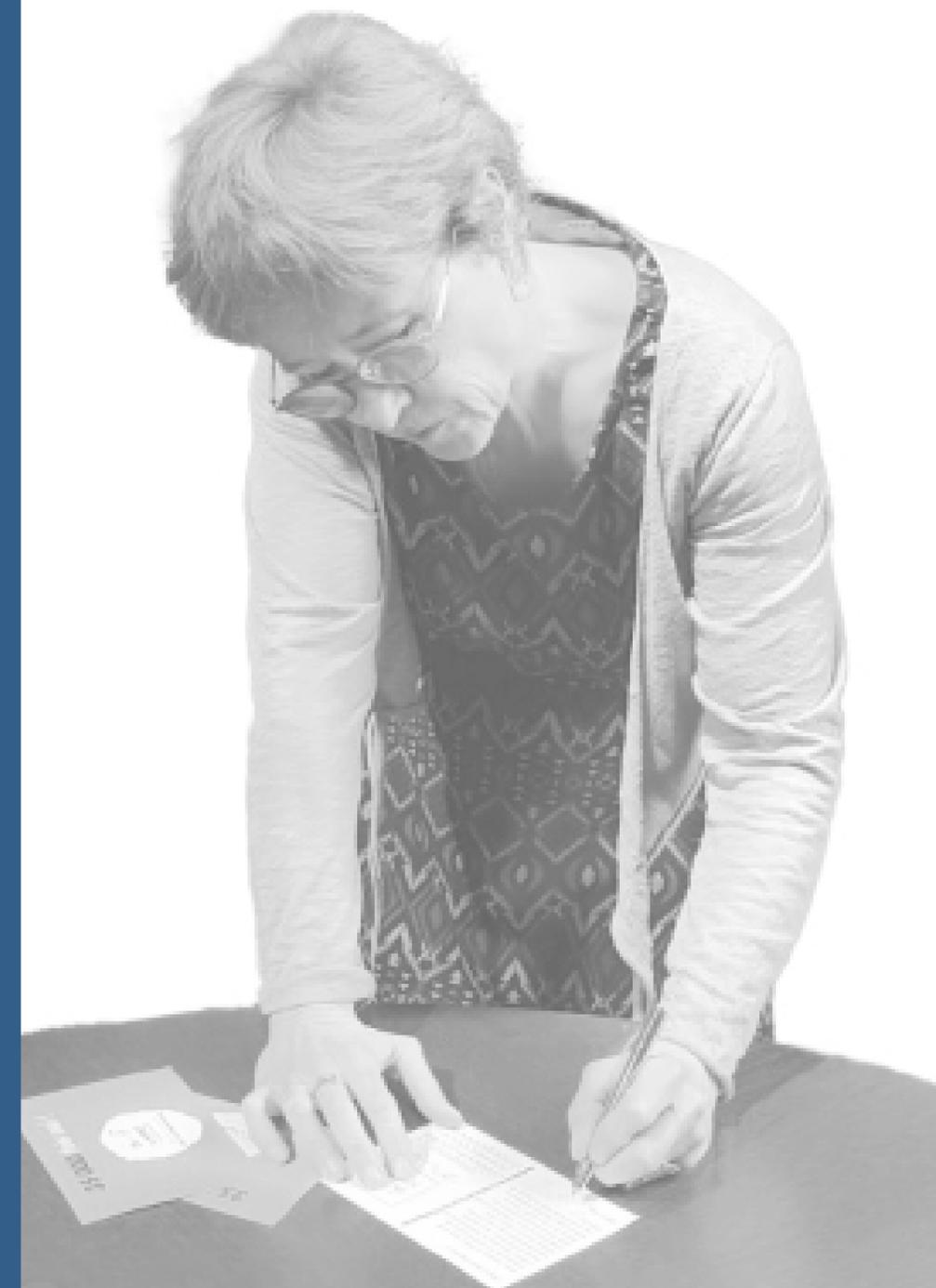
Nous avons renforcé notre attention sur deux publics spécifiques : les sans-papiers et les MENA avec notamment l'organisation de nouveaux lieux de concertation en province de Namur.

Concernant notre volet formations...

Après deux années de pandémie, notre catalogue reflète bien la nouvelle flexibilité dont l'ensemble du secteur a dû faire preuve en proposant à la fois des formations en présentiel, mais aussi des formations virtuelles.

Cette année, un nouveau cycle de formation a fait son apparition, consacré aux techno pédagogies : il propose d'outiller les professionnels du secteur aux nouvelles technologies, plus précisément en matière de conception de vidéos pédagogiques et de facilitation visuelle.

Enfin, les contenus proposés tiennent compte d'un sondage des besoins en formation des acteurs de l'intégration, réalisé par l'intercentre formation en collaboration avec l'IRFAM, sur l'ensemble de la Wallonie en 2020.



En matière d'interpellation politique, le CAI adopte le rôle de plaidoyer, recommandation et support : il interpelle les représentants politiques au sens de donner une meilleure connaissance sur les matières dont il est en charge, de construire des propositions politiques de façon à pouvoir accompagner une prise de décision éclairée des organes de décision. Pour ce faire, il construit des recommandations avec et vers les acteurs de terrain présents dans son réseau. Outre la mobilisation physique de l'équipe, les outils numériques tels que la page Facebook du CAI et le site internet sont les outils régulièrement utilisés pour ces actions d'interpellation.

1^{ÈRE} LIGNE

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

L'équipe du CAI s'est constamment adaptée au gré de l'évolution des conditions sanitaires pour offrir un accueil et un accompagnement optimal au public. A peine avons-nous pris une bouffée d'air suite à l'éloignement des risques de la pandémie, qu'une autre crise est venue ébranler notre quotidien.

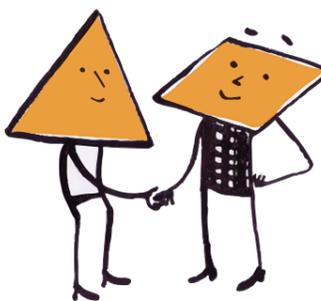
Février 2022 est marqué par le début de la guerre en Ukraine. S'en suit un exode massif vers l'Union Européenne, principalement dans les pays frontaliers de l'Ukraine mais aussi vers notre pays. Nous assistons à un élan de solidarité des citoyens, porté par les politiques européennes qui octroient le statut inédit de « protection temporaire » aux personnes fuyant ce conflit. Depuis le 10 mars 2022, la Belgique a délivré 61 534 attestations de protection temporaire. Une fois encore, l'équipe du CAI tout comme les réseaux de l'accueil et de l'intégration dans leur ensemble se sont mobilisés pour répondre aux besoins du public. Mais très vite, les demandes ont largement dépassé nos capacités d'actions.

L'équipe a dû se réorganiser, identifier les rouages de notre fonctionnement qu'il fallait renforcer pour apporter des réponses concrètes, dans des délais, si possible, acceptables. Nous avons développé un pool d'interprètes qui n'a pu se mettre en place qu'à travers les fruits d'un long travail de réseau, notamment avec les différentes communes et CPAS de la province. Nous avons mis en place des séances d'informations collectives « Vie quotidienne en Belgique » dans 14 communes pour éviter de laisser les personnes dans un délai d'attente trop long. Ce public spécifique allait-il continuer d'être dans l'obligation de faire le parcours ? Il a fallu jongler avec cette incertitude jusqu'à la fin du

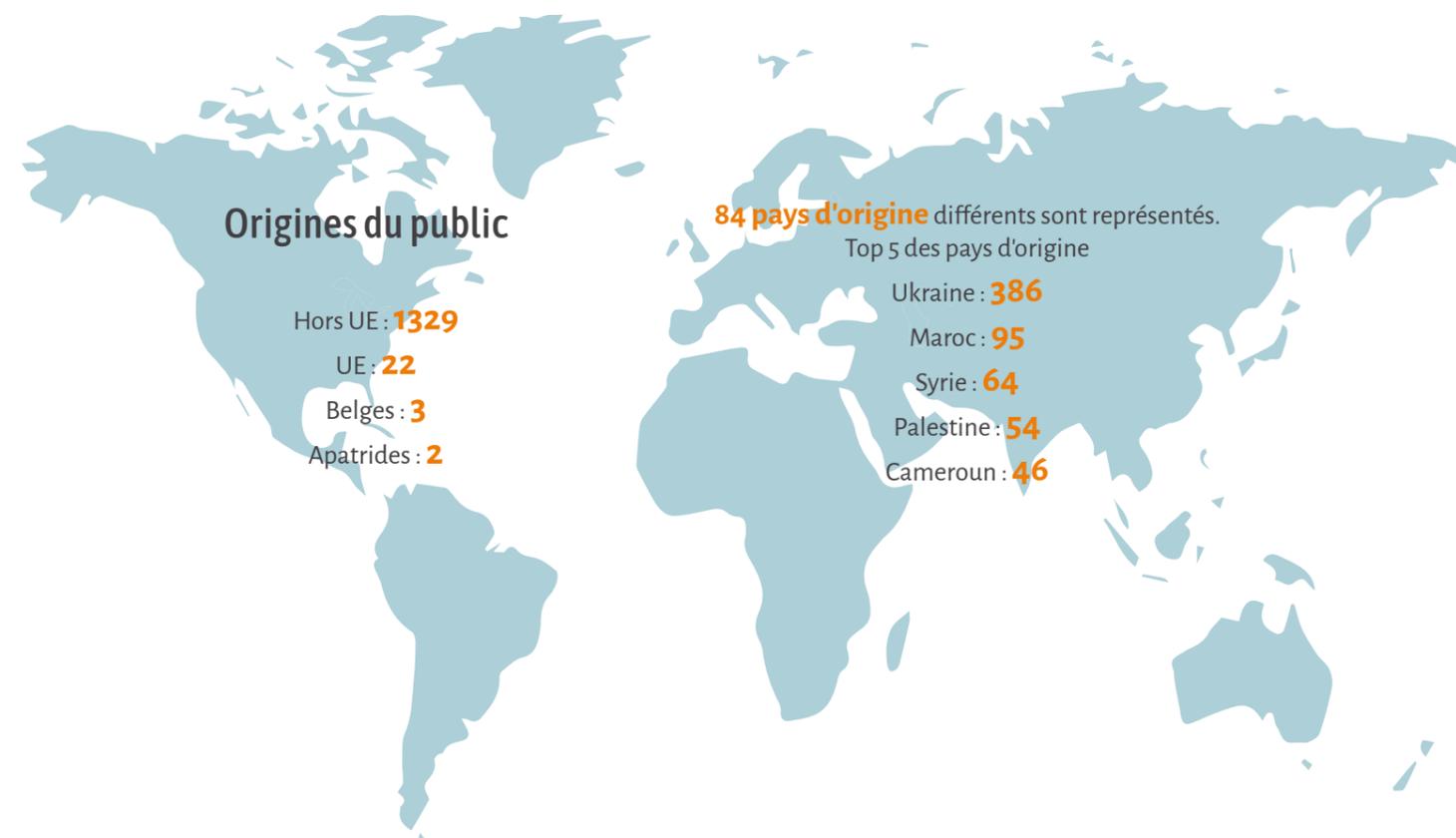
mois de septembre.

En lien étroit avec le réseau, nous avons constaté une explosion des demandes de formation à la langue française, de recherches de solutions en termes de logements et de demandes d'aides sociales diverses. L'offre s'est étoffée assez rapidement : des classes de FLE se sont ouvertes et peu à peu, la pression sur le réseau a diminué, notamment grâce aux moyens déployés par la Région Wallonne pour renforcer les opérateurs de formation et à la levée de l'obligation de suivre le parcours d'intégration pour les personnes ayant reçu la protection temporaire. La majorité des personnes continuent de le suivre, sur base volontaire. La problématique du logement reste très présente en Wallonie, peu de solutions pérennes sont envisagées à l'heure d'aujourd'hui. Les logements collectifs se mettent peu à peu en place.

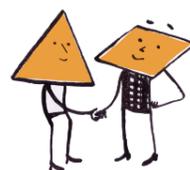
En parallèle de cette crise, nous constatons une diminution du public dans l'obligation de suivre le parcours d'intégration d'autres nationalités. Sont-ils passés en dehors des radars du travail habituel effectué par les communes ? Les personnes ont-elles été moins orientées dû à la surcharge de travail dans les pouvoirs publics ? Y a-t-il eu moins d'arrivées sur le territoire ? Il nous est difficile de répondre concrètement à ces questions.



Sans nul doute, ces trois années successives auront profondément secoué notre pratique professionnelle, mettant en question les fondements du travail social que nous exerçons au jour le jour, au plus près des personnes que nous accompagnons. Ce tourbillon d'émotions parfois contradictoires peut nous empêcher de prendre du recul. Cette distance, nécessaire à un travail de qualité, nous avons souhaité la travailler en étant, nous aussi, accompagnés dans ce processus. Nous avons sollicité l'aide de Ahmed Ahkim, directeur du Centre de Médiation des gens du voyage et formateur pour plusieurs journées d'intervision. Cet accompagnement est toujours en cours et se poursuivra en 2023.



Chiffres généraux

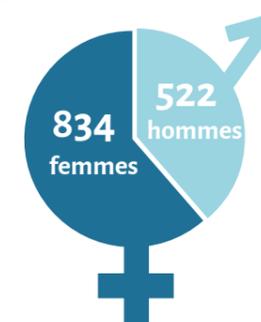


Au total, 1356 personnes
ont été accompagnées,
dont **905 dossiers ouverts en 2022**



Les personnes « hors obligation » désignent les personnes qui ne sont pas soumises à l'obligation de suivre le parcours au regard de la Région Wallonne. On y compte donc les demandes de nationalité, notamment. Les « hors parcours » désignent ceux qui ne suivent pas le parcours, ou ceux qui l'ont terminé et qui poursuivent un accompagnement social ou ISP.

Genre



Nombre de personnes ayant eu au moins un rendez-vous valorisable auprès de la Région Wallonne

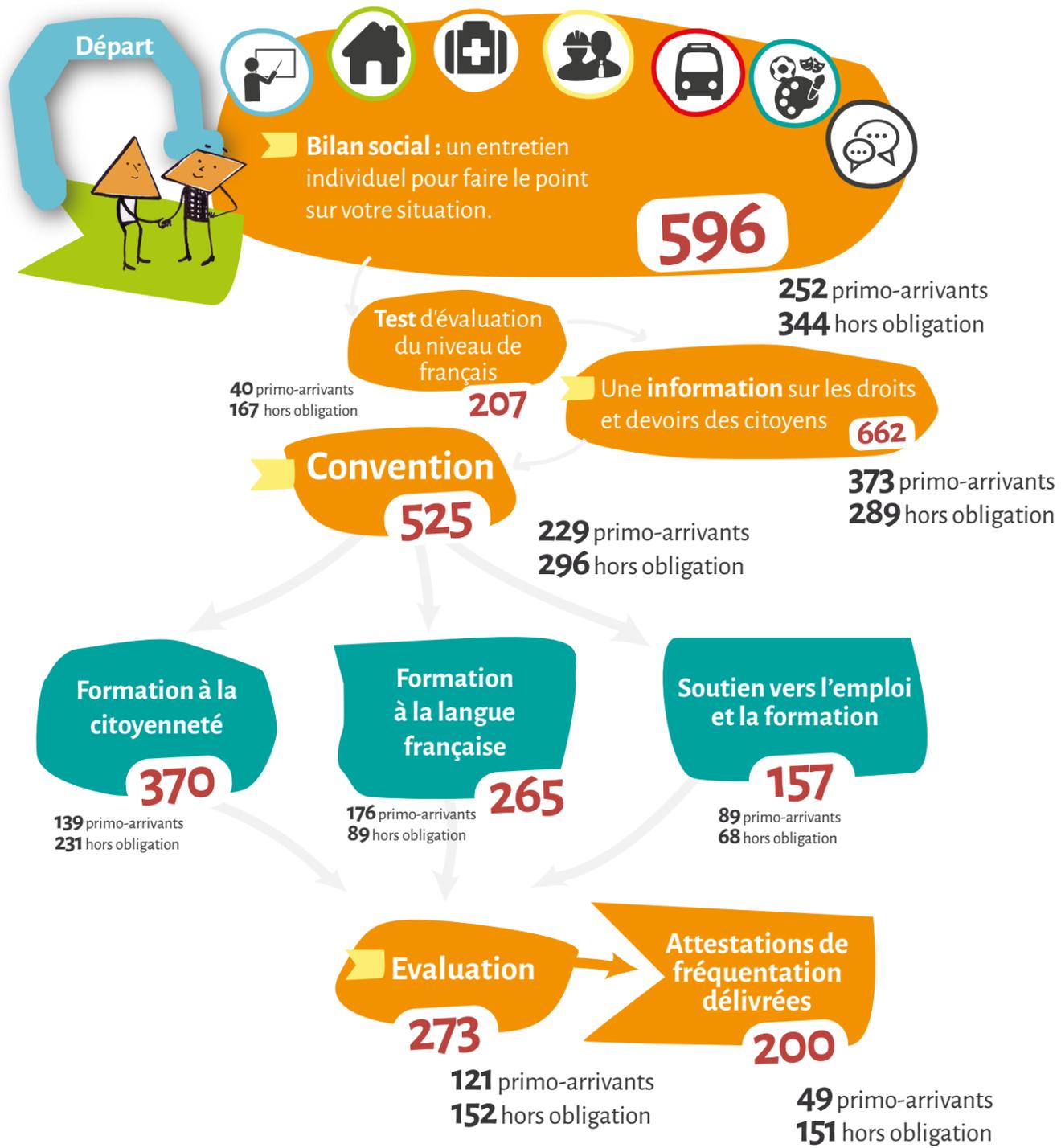
668



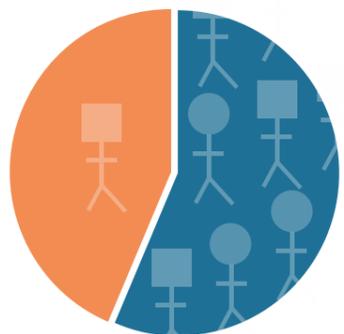
Dossiers traités dans le cadre du Fonds social européen (FSE) (ayant eu au moins un entretien ISP)

228





Séances d'information « Droits et devoirs » en chiffres



- SIDD collectives : 374 participants
- SIDD individuelles : 288 participants

Les bureaux d'accueil décentralisés



Sur les **1356** personnes accompagnées en 2022...

Namur	773	dont 151 ukrainiennes
Andenne	100	dont 45 ukrainiennes
Beauraing	59	dont 36 ukrainiennes
Ciney	93	dont 33 ukrainiennes
Dinant	75	dont 12 ukrainiennes
Gembloux	111	dont 59 ukrainiennes
Philippeville	56	dont 8 ukrainiennes
Sambreville	89	dont 42 ukrainiennes



Soit un total de **386** personnes ukrainiennes accompagnées

Ciney

Personnes relayées par l'administration communale :

Relayé par l'administration communale :

- d'Assesse : 7
- de Ciney : 7
- de Hamois : 2
- de Havelange : 2
- de Namur : 1
- de Rochefort : 9
- de Somme-Leuze : 5

Personnes relayées par les opérateurs de la région :

ILA Rochefort, Mirena, Croix-Rouge Yvoir, PCS Ciney, Forem cellule migrant, ILA Assesse, CPAS Rochefort (24)

+ 19 personnes rencontrées à Chevetogne

Accompagnement individuel

Le bureau d'accueil de Ciney se situe au sein du PCS, à la Maison Citoyenne, Rue Charles Capelle, 19 à 5590 Ciney. Les permanences ont lieu les 1ers et 3èmes jeudis du mois. Cet horaire peut toujours être adapté, en fonction des besoins identifiés localement. La crise ukrainienne a bien évidemment nécessité des adaptations en ce sens : plusieurs journées entières de permanences ont été ajoutées chaque mois sur la seconde moitié de l'année. Soulignons toutefois que la levée de l'obligation du parcours (effective fin septembre) pour les personnes en protection temporaire a entraîné une diminution du nombre de demandes à Ciney.

Le bureau est géographiquement bien situé et est connu dans la région. Il est implanté dans le bâtiment où se déroule également des cours de français et d'autres activités sociales, ce qui crée des synergies. Il est situé au rez-de-chaussée, ce qui facilite l'accès aux PMR, et dispose d'un parking aisé et gratuit.

La bonne collaboration se poursuit avec le PCS et l'ensemble du réseau local, ainsi qu'avec les communes et les ILI du territoire. En dehors du public ukrainien très présent sur le territoire cinacien, le bureau a connu une diminution des autres publics dans l'obligation de suivre le parcours.



Formations

L'opérateur historique local n'ayant pas obtenu de financement pour l'organisation des formations en citoyenneté, des solutions ont dû être trouvées. Le CAI a interpellé les opérateurs namurois et un organisme de formation a délocalisé, de manière pérenne, son offre à Ciney. Dès lors, une FIC a été organisée au mois de juillet. Toutefois, ne répondant pas totalement aux besoins en formation, certaines personnes ont été contraintes de se déplacer jusqu'à Namur pour suivre un module.

L'offre de formation en langue française a été adaptée depuis le début du conflit en Ukraine.

Personnes accompagnées
en 2022 :

93

Primo-arrivants : **92**
Hors obligation : **1**
Hors parcours : **0**

Dinant

Personnes relayées par l'administration communale :

- d'Anhée : 1
- de Beauraing : 1
- de Dinant : 11
- de Hamois : 2
- de Hastière : 16
- de Houyet : 2
- d'Yvoir : 2

Personnes relayées par les opérateurs de la région :

Tremplin, CR Yvoir, ILA Houyet, PCS Dinant, SAD (21)

15 personnes sont venues par bouche-à-oreille et 1 via les supports de communication.

Accompagnement individuel

Le bureau d'accueil de Dinant se situe au PCS - Rue Léopold 1-3 à 5500 Dinant. Les permanences ont lieu les 2èmes et 4èmes jeudis du mois. Ces horaires restent adaptables fonction de l'actualité locale. Comme ailleurs, l'arrivée du public ukrainien a nécessité des adaptations en proposant au public plusieurs journées supplémentaires de permanence par mois. Notons toutefois que la levée de l'obligation du parcours pour les personnes en protection temporaire a entraîné la diminution de l'afflux des personnes. L'augmentation des permanences n'a donc pas été prolongée structurellement.

Le bureau de Dinant est situé à proximité de la commune, au rez-de-chaussée dans un bâtiment qui accueille d'autres institutions : un Espace Public Numérique, la MIRENA, la Bibliothèque, une partie de l'offre locale de FLE, ... La bonne collaboration continue avec le PCS et l'ensemble du réseau local, ainsi qu'avec l'administration communale et le CPAS.

Nous pouvons noter sur le territoire du bureau de Dinant une diminution du public obligé et une augmentation des dossiers relatifs à la demande de nationalité.



Formations

L'opérateur historique local n'ayant pas obtenu de financement pour l'organisation des formations en citoyenneté, des solutions ont dû être trouvées. Le CAI a interpellé les opérateurs namurois et un organisme de formation a délocalisé un de ses modules à Dinant. Cette solution n'étant que provisoire, des solutions devront être trouvées pour répondre aux besoins en 2023.

Les cours de français ont été adaptés et renforcés pour face à la demande croissante dû à l'arrivée du public ukrainien.

Personnes accompagnées
en 2022 :

75

Primo-arrivants : **29**
Hors obligation : **35**
Hors parcours : **11**

Sambreville

Personnes relayées par l'administration communale :

- de Fosses-la-Ville : 14
- de Jemeppe-sur-Sambre : 7
- de Sambreville : 17

Personnes relayées par les opérateurs de la région :

CAIBS, CPAS Fosses-la-Ville, En Train, PCS Sambreville (29) - 5 autres personnes ont été orientées par bouche-à-oreille.

Accompagnement individuel

Initialement, les permanences se déroulaient un lundi sur deux, de 13h30 à 16h30 dans les locaux de la gare d'Auvelais à Sambreville. Depuis le mois de février 2022, une permanence a débuté également à la commune de Fosses-la-Ville et s'organise les derniers lundis du mois au matin de 9h30 à 12h30. Cette nouvelle permanence permet de répondre aux problèmes de mobilité rencontrés par le public de Fosses pour se rendre à Auvelais.

Face à la crise Ukrainienne, des permanences spécifiques ont été nécessaires pour renforcer le dispositif habituel. Ces permanences se sont mises en place en concertation avec les partenaires publics (Administrations communales, CPAS) ainsi qu'avec le réseau d'acteurs locaux. Les plages horaires ont donc été étendues sur des journées entières, tant pour le Bureau d'Accueil de Sambreville qu'à Fosses-la-Ville, afin de répondre au mieux à la demande.

Formations

Deux formations à la citoyenneté ont été organisées en cours d'année par un opérateur reconnu ILL. Les personnes de Fosses-la-Ville ont pu participer à l'un de ces modules grâce à la mise à disposition d'un taxi social, répondant aux problématiques liées à la mobilité. Toutefois, environ 1/3 des participants de cette région ont fait le choix de participer aux formations dispensées par les opérateurs de Namur.

Les cours de français se donnent normalement sur le territoire et les différents opérateurs ont pu intégrer le public ukrainien dans les cours, avec les moyens dont ils disposaient.

Personnes accompagnées
en 2022 :

89

Primo-arrivants : 51
Hors obligation : 33
Hors parcours : 5

Gembloux

Personnes relayées par l'administration communale :

- de Gembloux : 21
- de Sombreffe : 5

Personnes relayées par les opérateurs de la région :

12 personnes (Cellule migrants du Forem, SEM, CPAS et Groupe alpha Gembloux).

5 autres sont venues par bouche-à-oreille.

Accompagnement individuel

Les permanences au sein de l'administration communale de Gembloux se déroulent toujours le 2^{ème} vendredi et le 4^{ème} jeudi du mois. Elles sont, dans l'ensemble, relativement bien utilisées et complètes. Ni la crise sanitaire, ni les changements au sein du service population de la commune de Gembloux n'ont eu d'impact sur le nombre de personnes accompagnées.

Nous notons toujours une large majorité d'accompagnements pour des parcours volontaires, particulièrement dans le cadre de la demande de nationalité belge.

Actuellement, et ce depuis le printemps, le nombre de personnes accompagnées dans ce bureau d'accueil tend à diminuer.

Formations

Deux formations à la citoyenneté ont été organisées en cours d'année, et un module supplémentaire a été organisé en décembre. Il n'est pas toujours aisé de rassembler des participants mais aucun module n'a dû être annulé. Les cours de FLE ont pu se poursuivre dès que possible, dans le respect des règles sanitaires. La collaboration se passe bien et les séances d'informations du parcours d'intégration lors de chaque module de citoyenneté se pérennisent et répondent à un réel besoin.

Personnes accompagnées
en 2022 :

111

Primo-arrivants : 69
Hors obligation : 24
Hors parcours : 5

Andenne

Personnes relayées par l'administration communale :

- d'Andenne : 23
- de Namur : 1

Personnes relayées par les opérateurs de la région :

13 personnes (CPAS, Forem, PCS, Centre Croix-Rouge, Envol).

7 autres sont venus par bouche-à-oreille.

Accompagnement individuel

Les permanences au sein de l'administration communale d'Andenne se déroulent toujours les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois en après-midi.

En général, les permanences sont bien occupées et majoritairement pour des personnes volontaires dans le cadre d'une demande de nationalité.

Vu les départs et arrivées de nouveaux travailleurs dans les équipes concernées, une réunion de collaboration a eu lieu dès le mois de janvier pour baliser au mieux les collaborations entre partenaires. L'alternance entre rendez-vous en visioconférence et en présentiel, au regard des conditions des uns et des autres, s'est bien passée. Et depuis le mois de juin, le présentiel a pu reprendre majoritairement. De bonnes collaborations ont pu se dérouler autour des cours de FLE proposés aux personnes. Soulignons aussi que depuis le mois de juin, nous avons adhéré à la plateforme VIF « violence intrafamiliale » qui a été relancée sur le territoire andennais.

Formations

Comme prévu, deux modules ont pu être organisés sur le bureau d'accueil d'Andenne, en avril et en décembre, et ce, malgré les restrictions liées à la crise sanitaire. Pour répondre à une demande, l'un de ceux-ci a été organisé en virtuel. Les cours de FLE ont repris lorsque la crise sanitaire a permis de les organiser à nouveau, dans le respect des règles sanitaires.

Personnes accompagnées
en 2022 :

100

Primo-arrivants : 61

Hors obligation : 32

Hors parcours : 7

Beauraing

Personnes relayées par l'administration communale :

- de Beauraing : 24
- de Bièvre : 3
- de Florennes : 1
- de Gedinne : 21

Personnes relayées par les opérateurs de la région :

CPAS Beauraing, Fedasil Ponderôme, Cellule migrant Forem (5)

Deux personnes sont venues par le bouche-à-oreille et trois autres sont venues grâce aux supports de communication.

Accompagnement individuel

Les permanences du bureau d'accueil de Beauraing se déroulent les troisièmes jeudis de chaque mois, dans les locaux de l'Administration communale, place de Seurre 3-5-7 à Beauraing.

Dans ce bureau d'accueil, l'impact de la crise Ukrainienne sur notre travail a été immédiat et des dispositions ont dû être prises :

- une augmentation de notre présence sur Beauraing était nécessaire pour répondre à toutes les demandes. Les permanences sont passées d'un demi-jour par mois à plusieurs journées complètes par mois, en fonction des demandes.
- une collaboration accrue s'est mise en place avec les opérateurs afin d'absorber les demandes locales en ce qui concerne le français, la citoyenneté et l'ISP.
- la mise en place d'un dialogue permanent avec le réseau local, notamment avec les CPAS, afin de répondre aux interrogations des personnes et des partenaires.

Formations

Faute de financement de l'opérateur historique local, aucune formation en citoyenneté n'a pu être organisée sur Beauraing cette année, aussi bien en FIC qu'en AOC. Nous avons toutefois pu compter sur notre partenaire Fedasil qui organise des modules pour les résidents du centre de Ponderôme. Des habitants de la région ont ponctuellement été intégrés dans ces groupes de formation.

Par ailleurs, dans le but de permettre au public ukrainien d'avancer dans la réalisation de son parcours d'intégration, un accord a été trouvé avec Fedasil à Ponderôme. L'équipe formative organisera un module citoyenneté en russe à destination de ce public dans le courant de l'année 2023.

Concernant l'apprentissage du français, un partenariat existant entre la promotion sociale de Dinant et Fedasil Ponderôme a permis de mettre en place des cours de français pour les résidents du centre, tout en restant ouverts aux inscriptions extérieures. Seule solution de formation au niveau local, ce dispositif a été renforcé pour offrir une solution de cours spécial public ukrainien, entre avril et juin. Un partenariat similaire et limité dans le temps a lieu entre le CPAS de Gedinne et l'école de Promotion sociale de Dinant.

Personnes accompagnées
en 2022 :

59

Primo-arrivants : 43

Hors obligation : 16

Hors parcours : 0

Philippeville

Personnes relayées par l'administration communale :

- de Cerfontaine : 2
- de Couvin : 1
- de Doische : 3
- de Florennes : 3
- de La Bruyère : 2
- de Mettet : 3
- de Philippeville : 7
- de Viroinval : 2
- de Walcourt : 8

Personnes relayées par les opérateurs de la région :

Fedasil Couvin, Fedasil Ponderôme, Fedasil Florennes (10)
12 autres sont venus par bouche-à-oreille, 2 via les supports de communication, 1 via un autre CRI – API.

Accompagnement individuel

La permanence du bureau de Philippeville se tient dans les locaux de la Maison de la Cohésion Sociale, rue de Namur 1A à Philippeville, une fois par mois. Ce bureau couvre un vaste territoire de 8 communes.

En réponse à l'actualité ukrainienne, le bureau de Philippeville s'est adapté et la fréquence des permanences a été augmentée passant ainsi d'une journée par mois à plusieurs journées par mois, fonction des demandes. Les collaborations avec le réseau d'acteurs locaux ont été intensifiées afin de permettre au public de disposer des premières informations nécessaires à leur intégration. De nombreux contacts ont ainsi été concrétisés au sein de la Maison de la cohésion sociale, avec l'Administration communale et avec le CPAS.

Formations

Deux modules de formation à la citoyenneté étaient programmés pour le bureau d'accueil à Philippeville. La formation FIC a été dispensée en septembre à Couvin mais l'AOC, initialement prévu en octobre a été reporté en 2023, faute de participants.

En outre, le centre Fedasil de Florennes a commencé à organiser des modules citoyenneté pour ses résidents. Le CAI y a orienté une personne.

Les cours de français se donnent normalement sur le territoire et les différents opérateurs ont pu intégrer le public ukrainien dans les cours, avec les moyens dont ils disposaient.

Personnes accompagnées
en 2022 :

56

Primo-arrivants : **32**
Hors obligation : **22**
Hors parcours : **2**



Namur

Personnes relayées par l'administration communale :

- de Namur : 263
- de Houyet : 2
- de Rochefort : 1
- de Mettet : 1
- de Philippeville : 1
- de Profondeville : 2
- d'Andenne : 2
- de Walcourt : 1
- de Floreffe : 4
- de La Bruyère : 2
- de Ciney : 2
- de Dinant : 11
- d'Yvoir : 3
- de Hamois : 1
- de Jemeppe-sur-Sambre : 1
- de Fernelmont : 10

Personnes relayées par les opérateurs de la région :

CPAS Namur, Alpha 5000, CR Yvoir, APD, Forem, CR Jambes, CDC, CPCP, Mentor Escale, Caritas, NSS, Ressourcerie Namuroise, UNamur, CIEP, CR Belgrade, Maison maternelle Namur, Setis, 3 Portes, Vis-à-Vis, CPAS La Bruyère, Maison accueil Couvin, Cité des métiers (133)

Bouche à oreille : 159 - Supports de communication : 21 - Autre CRI – API : 22

Accompagnement individuel

Après une période de crise sanitaire où l'accueil du public s'est organisé selon des règles strictes, l'année 2022 a été marquée par une reprise des rendez-vous à Namur selon des modalités plus souples ainsi qu'avec la venue plus spontanée du public dans nos locaux. Ce retour à un fonctionnement plus habituel a rapidement été bousculé par la crise ukrainienne, qui a nécessité une réorganisation du bureau d'accueil de Namur pour pouvoir faire face à l'afflux de demandes. Notre méthodologie de travail a été adaptée à plusieurs niveaux. Les plages de rendez-vous ont été élargies pour résorber autant que possible les longs délais d'attente. Les bâtiments ont été réaménagés pour permettre l'accueil et l'accompagnement du public dans différents bureaux, de façon simultanée.

Si l'équipe du CAI a été particulièrement sous pression dans un premier temps, l'annonce de la levée de l'obligation de suivre le parcours pour le public ukrainien a réduit le flux des demandes sur le bureau de Namur et a permis de résorber le retard dans les prises de rendez-vous, pour le public ukrainien comme pour tous les autres publics, également en demande d'un accompagnement.

Personnes accompagnées
en 2022 :

773

Primo-arrivants : **339**
Hors obligation : **376**
Hors parcours : **56**



Formations

Après deux ans de perturbation dû à la crise sanitaire, les formations à la citoyenneté ont repris de manière normale. Certains modules FIC ont été transformés en AOC pour répondre à une plus forte demande de formations à destination des personnes non-francophones, augmentation expliquée par l'arrivée des Ukrainiens en Belgique. A la fin de l'année, il reste encore des demandes pour ce type de formation qui n'ont pas été comblées.

Suite aux résultats de l'appel à projet ILL et du non financement d'un opérateur historique du sud de la province, certains modules FIC initialement prévus à Namur ont été décentralisés, sans toutefois priver le bureau d'accueil d'une offre indispensable. Si l'ensemble des formations ont repris leur organisation d'avant-covid, certaines pratiques ont néanmoins été maintenues : deux modules en distanciel ont été organisés pour répondre à une « petite » demande.

Les opérateurs de formations en langue française ont, quant à eux, une nouvelle fois été bousculés. L'arrivée massive des ukrainiens en province de Namur a eu pour effet l'exercice d'une pression sur les formations. Si tout s'est stabilisé après l'été, notamment grâce à l'octroi de subsides supplémentaires de la Région Wallonne, dès le mois de mars les opérateurs ont dû faire preuve de créativité pour ouvrir de nouveaux niveaux ou gonfler leurs groupes et offrir la possibilité à un maximum de personnes d'apprendre le français.

Projets et aspects généraux

Mentorat

Suite à la crise du COVID, qui a ralenti les projets de mentorat du CAI, l'enjeu pour cette année 2022 était de se concentrer sur la recherche de nouveaux mentors et sur la relance d'anciens mentors afin de confirmer la poursuite de leur implication dans le projet. En plus de constituer un projet ouvert à tous, le mentorat mis en œuvre au CAI s'est aussi inscrit dans le cadre du projet Forem (détaillé ci-après) pour donner la possibilité aux stagiaires dans nos formations de rencontrer de nouveaux secteurs professionnels.

C'est à ce titre que cinq duos ont pu voir le jour dans le cadre du projet « Levons les freins ». Ces duos étaient essentiellement basés sur des rencontres sectorielles dans divers domaines : la construction, les multimédias, les soins de santé, notamment.

Test Elao

La demande pour la passation de tests linguistiques ELAO s'est encore intensifiée au cours de cette année, notamment parce que ces tests sont reconnus par le Parquet dans le cadre de la procédure de demande de nationalité. L'équipe du CAI s'est donc organisée en 2022 pour faire passer une partie de ces tests collectivement, les autres se déroulant encore individuellement.

Au total, 269 tests ELAO ont été passés. 34 de ces tests ont été réalisés lors de séances collectives, et 235 ont été réalisés en individuel par les accompagnateurs interculturels.

Ces tests constituent une étape importante dans l'accompagnement des personnes, notamment (mais pas uniquement) lorsque leur niveau de français ne peut-être objectivé par ailleurs. Ils ont permis, notamment :

- La validation du niveau de français de nombreuses personnes dans le cadre de leur demande de la nationalité Belge.
- L'objectivation et la validation du niveau de français de nombreuses personnes, afin de les dispenser du parcours d'intégration si nécessaire ou pour les orienter vers des cours de FLE ou de remise à niveau.
- L'orientation plus fine de nombreuses personnes vers un dispositif d'Insertion Socio Professionnelle qui soit pertinent pour eux.

Nationalité

Il est encore à déplorer que les pratiques et les lectures de la loi diffèrent suivant les régions, les provinces et mêmes les communes. Ce foisonnement complique considérablement l'accompagnement des personnes qui souhaitent faire cette démarche. Ceci dit, en ce qui concerne l'intégration sociale via le parcours d'intégration et la connaissance de la langue, les choses avancent positivement. En effet, une négociation avec le parquet de Namur a permis une avancée importante. Ainsi, outre la reconnaissance du test Elao-CRI et les attestations des cours de Promotion sociale, les cours de langues dispensés par les ILL, pour autant que le niveau A2 minimum soit atteint, peuvent désormais être valorisés, rendant l'attestation du cadre du Parcours d'intégration valide en tant que preuve de la connaissance linguistique (cf. note coconstruite avec le parquet). Toutefois, tous les axes et particulièrement l'ISP doivent, dès à présent, être cochés et effectués ou dûment justifiés par une dispense.



Santé / santé mentale

Dans la foulée de la pandémie, ce sont maintenant une crise économique doublée d'une crise énergétique qui nous impactent tous, sans oublier la guerre en Ukraine qui reste un fait d'actualité important et des sources d'inquiétudes pour nombre d'entre nous. Ce contexte, qui est aujourd'hui notre cadre de vie, nous impacte tous et plus particulièrement les primo-arrivants.

L'équipe de première ligne du CAI est attentive à cette problématique. Chacun, dans son métier d'accompagnateur, veille à identifier les éventuels signes d'une difficulté psychologique ou d'un mal-être pour ensuite orienter la personne au mieux. Si l'accompagnateur ne peut évidemment se substituer à un acteur de la santé, le lien de confiance qui se tisse souvent avec les personnes le positionne au début du processus, dans la détection et dans l'orientation.

C'est notamment à ce titre qu'en 2022, nous avons veillé à renforcer nos collaborations avec le secteur de la santé mentale, notamment au travers de projets spécifiques. Le secteur de la santé, et particulièrement de la santé mentale étant saturé, il importe d'orienter la personne en demande au bon endroit, en facilitant autant que possible son accès à des services appropriés et si possible dans des délais raisonnables.

Citons pour exemple le projet PSYNAM, « Psychologues de première ligne » qui continue de se développer et que nous suivons de près.

Accompagnement en insertion socio professionnelle (FSE)

L'accompagnement des personnes pour des demandes en Insertion Socio-Professionnelle s'est poursuivi tout au long de l'année. Comme pour les autres services de première ligne du CAI, des rendez-vous se sont organisés en présentiel, d'autres en visio-conférence.

Des séances d'informations collectives ont également pu être organisées sur différentes thématiques en lien avec l'insertion socio-professionnelle et les demandes des personnes accompagnées. Comme thématiques demandées, nous pouvons notamment citer : l'emploi en Belgique, les formations pour adultes, la recherche d'emploi en ligne et les équivalences de diplôme. Certaines ont été organisées en présentiel, d'autres en visio-conférence pour apporter une réponse aux problèmes liés à la mobilité et pour faciliter la présence des participants. Globalement, ces séances ont rencontré un vif intérêt du public.

Sur toute l'année 2022 nous avons organisé 22 séances d'informations d'une durée de 3 à 4 heures, en différentes langues (français, russe, arabe, albanais, notamment) pour 178 participants.

Interprétariat et SeTIS

Depuis la crise sanitaire, le SetisW a renforcé son offre d'interprétariat en distanciel. Nos besoins en interprétariat ayant augmenté, avec le retour des rendez-vous en présentiel mais aussi avec l'afflux du public ukrainien, nous avons dû renforcer nos moyens de réponses pour accompagner adéquatement le public en demande. C'est dans ce cadre que deux facilitatrices interculturelles ont pu rejoindre notre équipe. Parlant le russe et l'ukrainien et présentes dans nos locaux quotidiennement, elles nous permettent d'enchaîner les rendez-vous et d'avoir une ressource linguistique constante d'au moins une personne ukrainophone ou russophone. Cette disponibilité nous a permis de résorber les listes d'attentes du public fuyant le conflit ukrainien.

SIDD et séance Vie Quotidienne

Un groupe de travail interCRI s'est formé afin de refondre les séances sur les droits et devoirs, en retravaillant les contenus pour les adapter aux différents publics.

Dans les faits, il était question de créer deux contenus, un pour les personnes dans l'obligation de suivre le parcours et un autre pour les personnes volontaires notamment celles qui font des démarches en vue d'obtenir la nationalité belge.

Ce travail avait démarré mais a été interrompu brusquement par la crise ukrainienne qui nous a contraint à revoir nos plans. Le groupe de travail a répondu au besoin du terrain et a préféré adapter le contenu de ces séances pour qu'elles puissent outiller le public ukrainien dans la vie de tous les jours en Belgique.

Dès juin, nous avons réalisé 21 séances « vie quotidienne » qui ont permis au public rencontré de recevoir une information adaptée et mise à jour, dans des délais raisonnables. 320 personnes ont participé à ces séances à travers toute la province.

Un projet spécifique en ISP : « Levons les Freins »

En 2022, le service ISP du CAI s'est agrandi. Il compte à présent 3 travailleuses. En effet, suite à un appel à projet du FOREM, le CAI a pu mettre en place son nouveau projet intitulé « Levons les freins » et financé jusqu'en 2024.

Celui-ci consiste en des sessions de formation de maximum 12 semaines durant lesquelles nous accueillons un groupe de +/- 12 personnes. Sur cette période, les personnes participent à divers ateliers collectifs (CV, équivalence de diplôme, recherche d'emploi en ligne, rencontres de professionnels, ...) mais aussi à des rendez-vous individuels pour leur permettre d'avancer sur leur projet professionnel et de mettre en place un plan d'action concret.

Ce projet a lieu en différents endroits sur la province de Namur. En 2022, il a eu lieu à Namur (2 sessions), Florennes et Dinant. Sur l'année 2022, 48 personnes ont participé à ce projet. Sur les 3 premières sessions (32 personnes), 9 personnes ont obtenu un contrat de travail, 13 personnes ont pu entamer une formation, 1 personne a été réorientée vers l'AVIQ et 2 personnes vont s'inscrire en école supérieure ou à l'université en septembre 2023. La dernière session de 2022, clôturée le 23/12/2022, livrera ses résultats en termes de sortie dans les prochaines semaines.



1 ÈRE LIGNE

Perspectives 2023

La mise en œuvre d'un accompagnement de qualité pour les personnes reste une priorité au CAI pour l'année 2023. La pandémie et le conflit ukrainien ont obligé l'équipe de première ligne à s'adapter. En 2023, il faudra continuer de faire évoluer nos pratiques en fonction des demandes du public, qui vont continuer d'évoluer. Une attention toute particulière sera accordée à l'organisation de chaque bureau d'accueil, des permanences et des délais pour recevoir le public dans des conditions optimales.

Le travail en réseau et la bonne concertation avec les acteurs locaux est un élément essentiel pour la mise en place de solutions locales de qualité qui répondent à la demande du public. Il sera primordial, en 2023, de poursuivre notre travail de concertation avec les opérateurs, publics et privés, présents sur le terrain. Nous pouvons déjà anticiper de nouvelles variabilités dans les besoins locaux en matière de formation, il sera essentiel de se concerter pour y répondre adéquatement.

Si le secteur ISP a connu d'importants changements en 2022, avec l'élargissement de l'équipe et le démarrage d'un nouveau projet, 2023 sera plutôt une année pour stabiliser le projet et confirmer les bons résultats, avec au final pour les personnes, des réponses qui correspondent à leur projet professionnel. Il est en outre prévu de déployer le projet sur de nouveaux territoires, notamment Gembloux, Sambreville et Philippeville. Nous espérons que notre projet FSE soit reconnu dans son entièreté.

Si de belles avancées ont pu être réalisées en 2022 sur la question de l'accès à la nationalité, il restera important courant 2023 de continuer de s'ajuster avec les administrations communales, partenaires essentiels dans le cadre de ces démarches. Des réunions devront s'organiser, notamment à Namur, pour ajuster les pratiques de chacun au bénéfice de la personne.

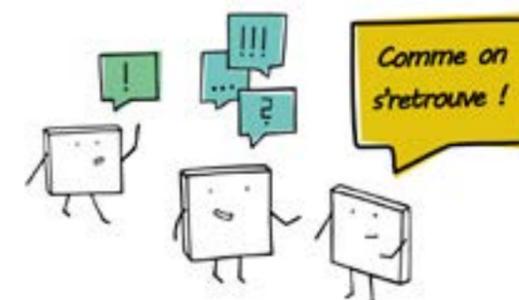
2^{ÈME} LIGNE

PLAN PROVINCIAL ET LOCAL D'INTÉGRATION

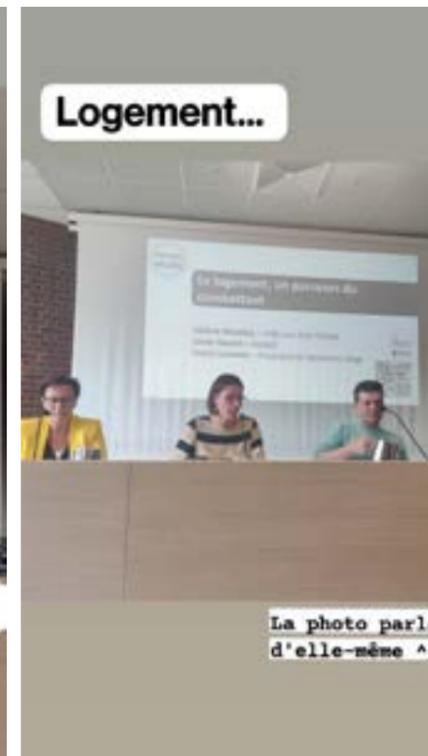
Assemblée plénière

En 2022, nous avons poursuivi le monitoring de l'accès aux droits fondamentaux des personnes étrangères via les coordinations locales et les plateformes provinciales et nous définissons avec les acteurs locaux des solutions pour lever les freins et les obstacles.

Après deux années de confinement, nous avons pu organiser la plénière en présentiel. Nous l'avons pensée surtout en termes d'enrichissement des connaissances du réseau sur les enjeux actuels quant à l'accès aux droits fondamentaux des personnes étrangères et d'origine étrangère. Nous avons sollicité des acteurs nationaux comme la ligue des Droits Humains et Myria mais nous avons aussi mis à l'honneur des opérateurs de notre réseau, notamment la fondation Joseph Denamur, le collectif citoyen de La Bruyère, Mentor Escalé et les Trois portes.



Le roman photo du PPLI 2022...



Plateformes provinciales

Plateforme de formation à la langue française

L'ensemble des opérateurs de la formation à la langue française se sont réunis à deux reprises en 2022. Si l'appel à projet ILI a fait partie de l'actualité du secteur, c'est principalement l'arrivée du public ukrainien et ses besoins en formation qui a préoccupé les membres de la plateforme lors des premiers mois de l'année. La plupart des opérateurs ont vu leurs demandes d'inscriptions exploser, essentiellement dans les niveaux débutants, poussant chacun à réinventer ses pratiques. Lors de la plateforme provinciale de mai, les débats ont avant tout tourné autour des échanges de pratiques concernant ces demandes. L'urgence était de pouvoir répondre à ces nouveaux besoins, sans moyen financier supplémentaire : réduction du nombre d'heures par groupe pour l'ouverture de nouveaux groupes, appel à bénévoles, organisation de tables de conversation/bains de langue, réorganisation des groupes multinationaux, ... Le mot d'ordre était la créativité.

En parallèle à cette plateforme, un travail de recensement des initiatives nouvelles et/ou bénévoles pour l'enseignement du français langue étrangère qui avaient émergé suite à l'accueil des Ukrainiens a été réalisé par un volontaire du CAI. Ce répertoire a permis aux opérateurs de l'accompagnement ainsi qu'aux hébergeurs de trouver des solutions pour les Ukrainiens qui n'avaient pas pu intégrer un cours de français.

A l'instar de ce que la Fédération Wallonie-Bruxelles avait fait quelques mois auparavant pour l'enseignement en Promotion Sociale, la Région Wallonne a débloqué, en juin, des financements pour renforcer les opérateurs ILI de l'apprentissage de la langue française. Cela a permis à un grand nombre d'opérateurs d'organiser la rentrée de septembre plus sereinement.

La deuxième rencontre des opérateurs de formation en langue française a permis de refaire le point sur le cadastre des formations qui avaient fortement évolué ces derniers mois ainsi que sur l'état des besoins.

Le secteur ayant fortement changé ces dernières années (notamment avec l'intensification des vagues migratoires, la création puis le renforcement du Parcours d'intégration, l'obligation de la connaissance du français pour l'intégration ou pour la demande de nationalité belge), la plateforme de formation à la langue française doit pouvoir s'adapter aux enjeux actuels. Le

CAI et ses partenaires sont actuellement en pleine réflexion sur les changements à apporter à la plateforme et le rôle qu'elle peut jouer dans la coordination provinciale du secteur. En 2023, ce travail se poursuivra en entamant quelques chantiers à mener pour l'évolution de nos pratiques. Ceci se fera aussi en complémentarité avec l'approche générale prévue sur la wallonie entre les CRI et Lire et écrire.

D'un point de vue local, une plateforme a été organisée à Rochefort en avril afin de renforcer l'interconnaissance des partenaires locaux, favoriser les orientations et échanger sur les réalités de terrain. Cette réunion, co-organisée avec le CRILUX, a rassemblé des opérateurs de formation de Rochefort (coté namurois) et de Marche (coté Luxembourg). La réunion a abouti sur la construction d'un tableau de l'offre locale diffusé à l'ensemble des acteurs de l'accompagnement de ce territoire.

Intervision des formateurs en français langue étrangère

Depuis 2020, les plateformes à destination des formateurs en français langue étrangère (en FLE ou en alpha-FLE) se sont muées en espaces d'intervision. Organisées selon le calendrier scolaire, il s'agit de 6 séances de rencontres autour de questions liées à la pédagogie du français langue étrangère à des groupes d'adultes en contexte de migration. Pour l'édition 2021-2022, les 6 séances ont pu être organisées :

- le 6 octobre 21 : gérer un projet en classe de FLE
- le 12 janvier 22 : Enseigner la prononciation
- le 23 février 22 : enseigner l'expression orale
- le 20 avril 22 : utiliser les TICE pour enseigner le FLE
- le 18 mai 22 : enseigner la grammaire autrement
- le 22 juin 22 : enseigner au moyen des interactions verbales en classe de FLE

Au total, 12 formateurs se sont inscrits et ont participé de manière régulière aux différentes rencontres.

Fort de ce succès et suite aux évaluations positives, le projet a été reconduit en 2022-2023. Si l'édition 2021-2022 a été animée tant par des formateurs externes au groupe que par des participants au processus par le CAI et l'Henallux, cette nouvelle édition est marquée par la prise en main totale de l'animation par les

formateurs en FLE eux-mêmes. Cette évolution a pu avoir lieu grâce à la régularité, l'interconnaissance et la confiance des participants, créant ainsi petit à petit une communauté d'apprentissage professionnelle. Le rôle du CAI et de l'Henallux est alors de proposer un programme et de garantir le cadre tant méthodologique que logistique.

En 2022-2023, le programme est le suivant :

- le 19 octobre 22 : EXPRESSION ORALE ET ECRITE : surmonter les difficultés à l'aide de leviers
- le 7 décembre 22 : COMPRÉHENSION DE LA LECTURE : rendre autonome des apprenants grâce à des stratégies.

13 opérateurs sont inscrits à ce module réunissant à chaque séance environ une quinzaine de formateurs.

14^{ème} rencontre du FLES

Le vendredi 6 mai, le CAI, l'Henallux et le CRILUX, centre régional d'intégration de la province du Luxembourg, ont organisé la 14^{ème} journée de rencontre autour de l'enseignement du français langue étrangère en contexte migratoire. Cette édition a marqué le retour en présentiel et de la levée de toutes les contraintes liées à la situation sanitaire, après deux années d'asynchrone ou de distanciel.

Ce changement dans les conditions d'organisation n'a toutefois pas rompu le lien entre les deux précédentes éditions. En effet, les 12^{ème} et 13^{ème} journées avaient été l'occasion pour les opérateurs de formation, les enseignants et les étudiants de réfléchir sur leur posture en tant que professionnel en abordant la question de la glottophobie en 2020 et celle du poids de la colonisation dans les interactions en classe de FLE et sur les politiques linguistiques d'intégration en 2021. La thématique de cette année était « Regards sur l'enseignement et l'apprentissage du français » dont l'intervenant, Jérémie Piolat, anthropologue et chargé de cours invité à l'UCLouvain, chargé de recherche et de formation au sein de BePax asbl a présenté le concept de sudalisme ainsi que ses observations en milieu d'enseignement du français. La journée s'est clôturée par des ateliers d'échanges sur les pratiques dans les classes de FLE.

Par ailleurs, un padlet reprenant l'historique des journées de rencontre a été créé afin de garder une trace des différents échanges et éditions : https://padlet.com/CAI_Namur/JourneeFLES

14^e rencontre FLE/S à Malonne



Regards sur l'enseignement /
l'apprentissage du français
en contexte migratoire

Le vendredi 6 mai 2022



Plateforme citoyenneté

En 2022, le travail de coordination de l'offre de formation en citoyenneté a commencé avec l'accompagnement autour de la remise des dossiers de l'appel à projet. Ce travail ne nécessite pas une rencontre de l'ensemble des acteurs mais une concertation bilatérale et une centralisation des informations pour un meilleur calibrage de l'offre par rapport à la demande et en fonction des intentions de chaque organisme.

Plateforme socio-juridique

Durant toute l'année 2022, une attention particulière a été portée au travail à réaliser avec les partenaires qui mettent en place des projets d'accompagnement social spécifiques dédiés aux personnes étrangères et/ou des permanences juridiques spécialisées en droit des étrangers. En effet, depuis deux ans et comme nous l'avions précisé dans le cadastre des opérateurs de février 2022, il s'agissait d'une priorité que de remettre en place une coordination des différents acteurs, et ce sur base de deux constats principaux : le nombre important d'opérateurs financés sur la ville de Namur et le manque de vision claire et précise du réseau. À cela s'ajoute un turn-over important dans les travailleurs sociaux depuis 2020. Identifier précisément le réseau, objectiver les spécialités et les complémentarités des uns et des autres, apercevoir les priorités d'actions et les attentes du secteur ont été les trois socles sur lesquels nous nous sommes penchés de manière individuelle avec chacune des structures de la province. De ces rencontres en est ressortie la nécessité de remettre en place une plateforme partenariale, et ce, autour de trois piliers : l'interconnaissance du réseau pour favoriser les articulations entre les services, la création ou le partage d'outils spécifiques et l'interpellation éventuelle en fonction des actualités. Cette première réunion est prévue pour le début de l'année 2023.

Cette année a également été marquée par deux crises qui ont impacté le secteur de deux manières différentes. La première concerne les conséquences de la guerre en Ukraine déclarée le 24 février et l'octroi inédit du statut de protection temporaire par le conseil de l'Union européenne le 4 mars. La Belgique, et particulièrement la province de Namur, a fait face à une arrivée rapide et importante de plusieurs milliers de personnes. Nous avons donc régulièrement monitoré les besoins et les actions mises en place auprès de ces partenaires. Paradoxalement, les opérateurs socio-juridiques, présents en seconde ligne par rapport à l'accueil ou par rapport aux besoins fondamentaux

Une fois les résultats de l'appel à projet communiqués (peu avant l'été), l'ensemble des acteurs de la formation à la citoyenneté se sont réunis au mois de septembre. En plus de coordonner l'offre et de s'ajuster sur des aspects pratiques de l'organisation des formations, cette réunion provinciale avait pour objectif d'aborder le nouveau cadastre de l'offre mais également d'évaluer les nouveaux besoins des derniers mois : l'organisation de formation pour les personnes ukrainiennes.

des personnes n'ont pas directement été impactés par cette charge de travail, contrairement au CAI, aux communes et aux CPAS, qui sont, eux, en première ligne de par leurs missions et leur place dans le maillage de l'intégration. Les demandes d'accompagnement ont été diffusées et ponctuelles. Néanmoins, nous nous attendons à une affluence des personnes sous protection temporaire dans les services si la guerre venait à durer. La deuxième crise aigüe date du mois de septembre et nous occupe encore aujourd'hui, à savoir celle liée à la surcharge du réseau d'accueil. De ce fait, plusieurs milliers de demandeurs de protection internationale voient leurs droits fondamentaux bafoués dans un état qui ne respecte pas ses engagements et qui a été condamné plusieurs fois par la justice dans ce dossier. La grande majorité des personnes se trouvent à Bruxelles, mais certaines sont également à Namur. Les services juridiques spécialisés sont donc amenés à traiter des dossiers de recours des décisions avec les avocats, tout en triangulant un maximum avec les lieux d'hébergement et d'aide sociale d'urgence.

La formation des professionnels de terrain a également pris une place importante dans la programmation du CAI. Nous avons tout d'abord, avec nos homologues du CRILUX, du CRIC et du CRIBW, organisé trois séances d'intervision à destination des travailleurs du secteur. Elles ont porté, cette année, sur les droits des personnes sans-papiers, sur les dossiers de régularisations, sur le statut de protection temporaire ainsi que sur les règlements liés à la procédure de Dublin. Riches en échanges, ces moments permettent d'aborder un sujet précis, son actualité et la jurisprudence liée, tout en mettant l'accent sur le partage de pratiques.

Plateforme sans-papiers

Depuis la fin de l'année 2021, le CAI et plusieurs partenaires ont créé une plateforme namuroise de soutien aux sans-papiers. Un des axes de travail de cet espace de concertation étant de travailler avec les citoyens et les personnes concernées, le premier semestre 2022 a été consacré à modéliser ce qu'allait devenir concrètement cette plateforme. Lors des rencontres organisées, nous nous sommes munis d'une charte co-construite faisant office de fil rouge, le tout avec une méthodologie d'éducation permanente et au départ des personnes concernées elles-mêmes. Ce travail a permis de concrétiser une plateforme plénière constituée de personnes sans-papiers, de citoyens engagés et d'associations. Nous avons ensuite constitué des groupes de travail auto-gérés et autonomes pour avancer dans des points essentiels, tels que le logement, la santé et l'aide médicale urgente, l'insertion socio-professionnelle, la sensibilisation et la création d'un lieu de rencontre propre. Cette plateforme est coordonnée par plusieurs associations partenaires apportant chacune leurs expertises propres, à savoir le CIEP Namur, AFI-Co, le PAC Namur, la CSC, le CEPAG, la Caravane pour la Paix et la Solidarité, SIREAS et le CAI.

Cette coordination est un espace important pour la rencontre des professionnels de terrain en ce qui concerne la plateforme elle-même mais aussi tout ce qui a trait à la thématique des droits des personnes sans titre de séjour. Ceci permet donc aux travailleurs d'échanger sur leurs pratiques et d'étendre leurs connaissances. De plus, ce lieu est important pour mettre en avant ce qui est réalisé par l'un et l'autre partenaire afin de voir les opportunités d'actions et les manquements sur la ville de Namur, que ce soit pour l'hébergement, l'accès aux soins ou encore la formation.

Outre le partage d'outils et d'informations régulier, le CAI et la coordination de la plateforme de soutien aux sans-papiers ont relayé et se sont engagés dans la campagne nationale « In my Name », visant à récolter assez de signatures pour déposer une proposition de loi citoyenne à la Chambre, loi qui prévoit, entre autres, des critères clairs de régularisation pour sortir de l'arbitraire actuel laissé à la discrétion du secrétaire d'état à l'asile et à la migration.

La plateforme Mena et ex. Mena

Depuis la création de la concertation wallonne des acteurs Menas et Ex Menas, le CAI participe à divers groupes de travail afin de mieux connaître les réalités de ces acteurs et de leur public afin de pouvoir agir, le cas échéant, à l'échelon local et provincial. Si le CAI fait le choix de s'impliquer dans les réalités des Menas et Ex Menas, c'est parce qu'en province de Namur, on compte un nombre plus important d'enfants accueillis et accompagnés par rapport à d'autres territoires. Une autre raison tient à la volonté commune des centres régionaux et de la fondation Joseph Denamur de créer des liens entre les acteurs Mena et les initiatives locales d'intégration pour assurer une continuité dans l'accompagnement de ces enfants et de leur famille.



Suite à l'état des lieux de l'accueil et de l'accompagnement des Menas et Ex. Menas en province de Namur réalisé en 2021, le CAI a réuni pour la première fois, en mai 2022, les acteurs Mena et Ex Menas de son territoire. A cette occasion, les constats recueillis et des propositions de pistes de travail à développer pour pallier aux difficultés relevées leur ont été présentés. Les 16 structures présentes ont félicité la démarche et encouragé le CAI à poursuivre l'organisation de ces réunions annuelles pour créer du réseau entre elles à l'échelon provincial. Cette initiative se réalise en dialogue et en complémentarité avec la concertation wallonne des acteurs Menas et Ex Menas.

A titre informatif, notre implication auprès de ce public consiste également à participer à des projets menés par les acteurs Menas comme celui de l'AMO Passage ou encore celui de la Fondation Joseph Denamur.

Perspectives 2023

Au niveau du PPLI

Le CAI lancera une consultation du réseau via un questionnaire en ligne. En prévision des élections locales et provinciales futures, le centre a fait le choix de concentrer sa plénière sur la rencontre des acteurs de terrain avec les représentants des partis présents en province de Namur. L'objectif est de pouvoir attirer leur attention sur les freins et les obstacles des personnes étrangères dans l'accès aux droits fondamentaux et que ceux-ci puissent faire l'objet de propositions concrètes dans les futures programmes.

Au niveau des plateformes provinciales

Relayer les constats identifiés dans les différentes plateformes en vue de construire des interpellations et travailler sur un mémorandum pour les élections 2024.

Plateforme citoyenneté

- Organiser le suivi de la formation de formateurs à la citoyenneté
- Outiller les opérateurs pour travailler la question des élections au sens large avec leurs apprenants / public cible avec l'organisation d'un salon des outils pédagogiques

Plateforme formation à la langue française

- Poursuivre le travail en intervision de formation à la langue française et socio-juridique en droit des étrangers
- Organiser la 15ème rencontre du FLES, en collaboration avec l'HenaLux et le CRILUX abordant la valorisation du plurilinguisme en classe de FLE
- Poursuivre la réflexion sur l'évolution de la plateforme FLE et entamer le travail en groupe de travail autour de chantiers-clés

Plateforme Socio-juridique

- Etablir un cadastre précis des spécialisations de chaque structure d'accompagnement social et/ou juridique en droit des étrangers
- Rendre effective et pérenniser la plateforme partenariale des porteurs de projets d'accompagnement socio-juridique

Plateforme sans-papiers

- Continuer l'impulsion de la plateforme de soutien aux sans-papiers pour qu'elle réponde aux objectifs fixés
- Concertation provinciale Mena
- Mener un projet commun en intercentre
- Organiser une nouvelle rencontre avec les acteurs Mena en province de Namur
- Poursuivre la participation du CAI à la concertation wallonne des acteurs Mena et Ex Mena7

Plateforme interculturelle

- Organiser une réunion des membres de la plateforme interculturelle
- Organiser une rencontre avec les centres culturels de la province de Namur

Plateforme de lutte contre le racisme

- Poursuivre les travaux de la plateforme initiés en 2022 (sensibilisation et recommandation)
- Organiser la semaine de lutte contre le racisme 2023
- Mettre en œuvre l'évènement de lancement du 21 mars
- Recenser toutes les initiatives de lutte contre le racisme en 2023
- Alimenter le plan régional de lutte contre le racisme
- Elaborer des recommandations en matière de lutte contre le racisme en province de Namur

Plateforme de Lutte contre le racisme

Depuis sa création en 2017, celle-ci est née d'une volonté partagée par une quarantaine de structures de sensibiliser la population de la province à la lutte contre le racisme. Après 5 années de projets collectifs, la plateforme a décidé d'évoluer. Le travail pédagogique de déconstruction des stéréotypes et des préjugés reste une priorité mais il doit s'accompagner d'actions concrètes pertinentes pour rétablir l'égalité dans l'accès aux droits. Il devient également impératif de définir une acception de la lutte anti-raciste qui fait sens commun pour les membres pour éviter les tensions qui ont lieu actuellement dans la sphère militante.

C'est bien dans ce contexte qu'une réforme de la plateforme est activée. Un travail de restructuration accompagné d'une note de réorganisation sont menées. Pour se faire, nous avons rencontré, individuellement, l'ensemble des membres afin de leur présenter le fruit des travaux. Les modifications organisationnelles ont permis de la structurer en deux groupes de travail. L'un ayant pour objectif de développer des événements qui s'inscrivent dans un but de sensibilisation (GT sensibilisation). Et l'autre est de mettre en perspective une construction commune et une veille qui favoriserait la mise en place de travaux au niveau politique (recommandations et interpellation) avec une approche proactive (GT proactif).

De plus, le souhait des membres était d'impliquer davantage les associations de personnes issues de l'immigration. Suite au travail mené en partenariat avec l'IRFAM sur le cadastre de ces associations, aujourd'hui, nous pouvons compter sur leur participation au sein des deux groupes de travail de la plateforme.

Au total, la plateforme s'est réunie 7 fois sur l'année.

En 2022, la plateforme a mené une action de sensibilisation à grande échelle puisqu'en collaboration avec Bouké, une émission de télévision a été réalisée et diffusée aux alentours du 21 mars. Celle-ci a permis de présenter une rétrospective de 25 ans de lutte contre le racisme en province de Namur et de parler des enjeux actuels tels que les discriminations dans l'accès au logement et à l'emploi.



"On en parle"
sur
Bouké

Experts et témoins nous parlent
de la discrimination à l'emploi et
au logement
CE SOIR A 19h
puis sur le site bouke.media.

2^{ÈME} LIGNE

COORDINATION DES ACTIVITÉS D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION

Andenne

Au début de l'année, nous avons rencontré la présidente du CPAS d'Andenne, Madame Sandrine Cruspin nouvellement engagée dans les instances du CAI. Cette réunion a été l'occasion de discuter des projets à mener à Andenne et a balisé l'action du CAI au niveau local. Il a notamment été question de l'organisation d'une formation à l'interculturalité pour les agents communaux, du PCS et autres travailleurs sociaux andennais.

A la suite de cette rencontre, le CAI a réalisé une récolte des besoins et attentes pour la formation. Elle devait se tenir durant le deuxième semestre de l'année mais des questions d'organisation et RH au niveau du PCS n'ont pas permis de concrétiser ce projet en 2022. Le dossier reste ouvert pour 2023.

Un autre constat soulevé lors de la réunion avec Madame Cruspin était la nécessité de construire des ponts entre les acteurs de l'ISP andennais et le CAI. Nous avons donc pris l'initiative de réunir la Mirena, le service insertion du CPAS, le service emploi de la Ville, l'ALE et le CISP L'Envol pour présenter le projet d'insertion socioprofessionnelle « Levons le freins » et échanger sur les complémentarités. Un module devait commencer en juin mais a été annulé faute de participants.

Au niveau du Parcours d'intégration, une réunion de coordination locale a eu lieu le 05 octobre. Elle a permis de rassembler les agents administratifs des 3 communes qui composent le bureau d'accueil (Andenne, Gesves et Ohey) ainsi que les acteurs de la formation. Avec l'arrivée des Ukrainiens et le manque de places pour les accueillir dans les cours français existants, l'EIC d'Andenne a provisoirement décidé de développer des cours de FLE. La présence de la directrice de l'EIC à la réunion de la coordination locale a permis de renforcer les synergies entre les acteurs de l'enseignement du français.

La coordination locale autour du Parcours d'intégration a mis en lumière la problématique de la mobilité en transport en commun entre Gesves et Andenne. Si le souci existe depuis toujours, il a été davantage mis en évidence en 2022 avec l'arrivée des ukrainiens dans la commune. Une rencontre avec la DG de l'Administration communale de Gesves, quelques travailleurs de la commune et du CPAS a permis de discuter de la prochaine mise en place d'une permanence du CAI à Gesves.

En outre, dans le cadre de la crise ukrainienne, le CAI a sollicité des réunions avec les partenaires locaux pour envisager les collaborations en vue d'un meilleur accompagnement de ce public. Dans ce contexte, nous avons rencontré les DG et présidents des CPAS de Gesves et d'Andenne en été 2022 pour proposer notre appui et organiser des séances d'informations sur la vie quotidienne en Belgique et sur le Parcours d'intégration.



Beauraing

La coordination locale de Beauraing n'a pas pu être organisée en 2022 du fait du manque de partenaires présents sur place. En effet, le bureau d'accueil de Beauraing compte peu de personnes étrangères sur son territoire. De ce fait, la thématique des personnes étrangères mobilise difficilement les partenaires. Néanmoins, une rencontre autour du parcours d'intégration au premier trimestre 2023 sera proposée aux différentes communes du territoire.

Le CAI a, par ailleurs, rencontré le CPAS de Beauraing pour échanger sur l'accueil des personnes venant d'Ukraine et plus spécifiquement l'organisation d'une formation à la citoyenneté pour ce public en collaboration avec le Centre Fedasil de Pondrôme. Cette formation devait avoir lieu fin décembre mais a été reportée à 2023 suite à des difficultés d'organisation (fin du parcours obligatoire pour les ukrainiens et problématique de mobilité notamment).



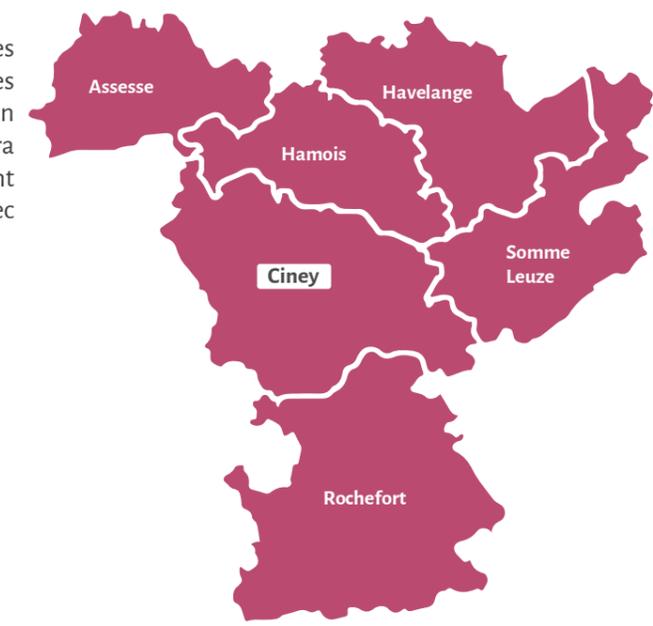
Ciney

La coordination locale du bureau d'accueil de Ciney a eu lieu le 16 septembre. Cette rencontre nous a permis d'aborder les points liés au parcours d'intégration, à l'accueil de personnes venant d'Ukraine et de faire un état des lieux de l'offre de formations et de services propres aux personnes étrangères sur le territoire.

En complément de la coordination locale, une rencontre avec le deuxième échelon et le PCS de Ciney a été organisée afin d'aborder les problématiques de mobilité sur le territoire de Ciney. Ce fût l'occasion de présenter nos nouveaux outils liés à la mobilité : le guide mobilité et les fiches QR-Codes, dont un est spécifique au territoire de Ciney. Nous avons également participé à la commission d'accompagnement du PCS de Ciney le 2 décembre.

Également, suite à l'appel à projet ILI 2022-2023, l'unique opérateur de formation à la citoyenneté du territoire de Ciney - le PAC Dinant-Philippeville - n'a pas été financé. Afin de garantir une offre, le CAI s'est concerté avec RESO ASBL de manière à ce qu'il puisse décentraliser des formations à la citoyenneté sur Ciney. La première a eu lieu en juillet au centre culturel de Ciney.

Enfin, nous avons rencontré l'École d'Agronomie et des Sciences de Ciney, à leur demande, suite à des comportements racistes constatés au sein de l'école. Un plan de formation à destination des professeurs a été coconstruit. Celui-ci aura se concrétisera en 2023 et fournira aux enseignants des outils leur permettant d'aborder les questions de racisme et de discriminations avec leurs élèves.



Dinant

La coordination locale du bureau d'accueil de Dinant s'est tenue le 14 octobre. Une dizaine d'agents communaux, de travailleurs des PCS et d'associations étaient présents. Ce moment a été l'occasion de rappeler en quoi consiste le parcours d'intégration, l'importance d'une étroite collaboration entre les administrations communales et le CAI et enfin d'échanger entre partenaires d'un même territoire afin de mieux connaître le réseau local.

Nous avons aussi participé à la commission d'accompagnement du PCS de Dinant du 23 septembre, ce qui nous a permis de mieux connaître les acteurs du territoire, ainsi que leurs actions.

Par ailleurs, le CAI a continué d'accompagner « Le Tremplin », opérateur FLE présent sur le territoire de Dinant, dans le cadre de sa demande d'agrément auprès de la Région pour son axe FLE. Le Tremplin a également engagé une nouvelle formatrice Alpha-FLE, faisant ses premiers pas au sein du secteur. Nous les avons donc rencontré afin de présenter le rôle et les missions du CAI, le déroulement global du parcours d'intégration et de répondre à leurs questions.

Pour terminer, la session dinantaise de notre projet d'accompagnement et de formation des personnes étrangères au niveau de leur insertion socio-professionnelle - "Levons les Freins" - a débuté le 27 octobre à Dinant et s'est terminé le 23 décembre. 16 personnes ont ainsi pu bénéficier d'une sélection individualisée de 23 modules de formation et d'informations (bilan socioprofessionnel, linguistique, mobilité, rédaction de CV et LM, formation sur le numérique, mentorat).

Le CAI a également participé à plusieurs reprises à la plateforme partenariale "Espace insertion Dinant" organisée par le FOREM et ce, afin de présenter le projet "Levons les Freins" et de réfléchir à des pistes de collaborations avec des acteurs de l'insertion socio-professionnelle.

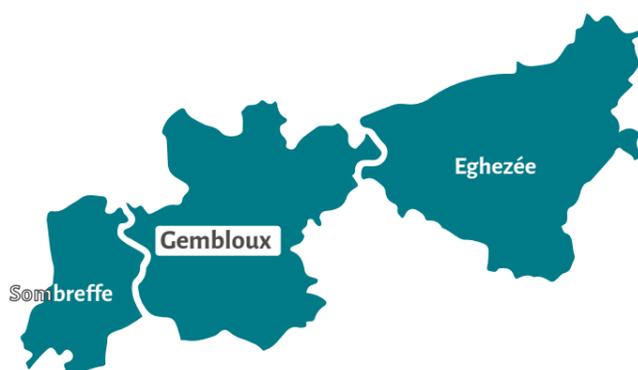
Gembloux

Le 29 septembre a eu lieu la coordination locale réunissant les acteurs gravitant autour du Parcours d'intégration du bureau d'accueil de Gembloux. Une dizaine de personnes, opérateurs de formation ou de l'accompagnement ainsi qu'agents des administrations, était présente. En plus du bilan d'une année du bureau d'accueil ainsi que des échanges autour des réalités locales, cette réunion a été l'occasion de discuter de la possibilité d'organiser une sensibilisation à l'interculturalité à destination des travailleurs sociaux des différentes institutions et associations gembloutoises.

L'équipe du CAI a également participé aux réunions de concertation entre acteurs locaux organisées par le PCS au sujet du logement, de la santé ou encore de l'insertion socioprofessionnelle. Concernant l'emploi, le CAI a entamé en décembre (et qui se prolongera en 2023) une session d'accompagnement à Gembloux dans le cadre de son projet Levons les freins.

Partenaire dans le cadre du projet « Printemps de l'interculturalité » porté par Service entraide migrants de Gembloux et le Plan de cohésion sociale de la Ville de Gembloux, le CAI a également participé à la construction et à la diffusion des activités réalisées dans ce contexte.

Enfin, dans le cadre de nos missions d'accompagnement du public étranger et pour coordonner les actions au niveau local concernant l'arrivée du public ukrainien, nous avons rencontré les CPAS d'Eghezée et de Sombreffe. Des synergies ont pu être trouvées dans l'accompagnement du public et pour l'organisation de séances d'infos sur la vie quotidienne en Belgique.



Namur

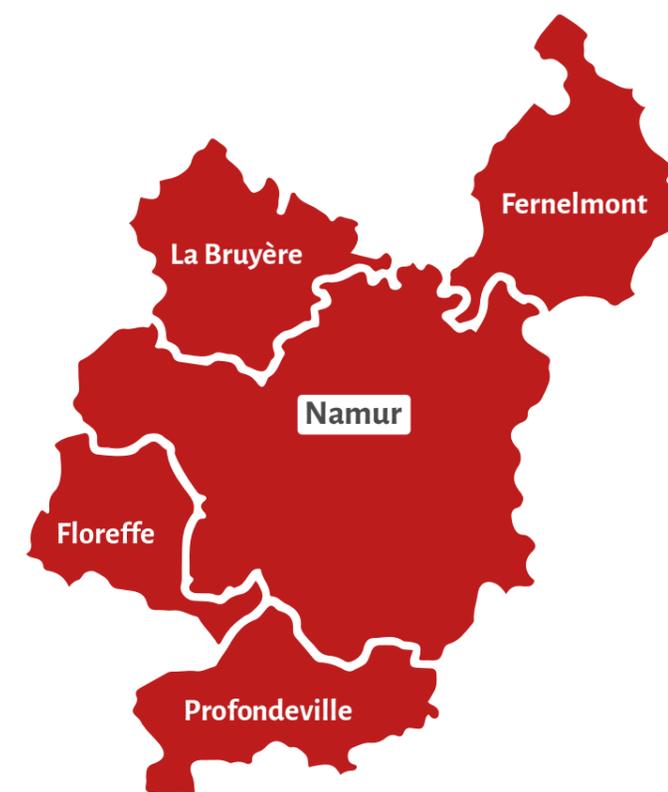
Depuis plusieurs années, le CAI s'est investi dans la plateforme namuroise du social initiée et coordonnée par la Ville de Namur et participe à différents groupes de travail organisés. Ceci permet au centre d'une part, de veiller à ce que les problématiques des personnes étrangères quant à l'accès aux droits fondamentaux trouvent une place dans les réflexions globales sur l'accès aux droits pour tous. D'autre part, d'entretenir et de renforcer le travail en réseau comme il n'existe pas de coordination locale à Namur en raison du nombre important d'opérateurs sur le territoire.

De multiples rencontres ont également eu lieu entre les équipes de la Ville et le CAI. En effet, une réunion avec les responsables des services population et Etat civil ainsi que le cabinet de l'échevine a été organisée le 3 octobre. En plus des ajustements concernant l'information et l'orientation des personnes étrangères dans le cadre du Parcours d'intégration, la question de l'accueil des personnes sous statut de protection temporaire (issus d'Ukraine) a été abordée. A la suite de cette réunion, une meilleure collaboration a été rendue possible entre le CAI et la cellule en charge du suivi administratif des personnes sous statut de protection temporaire pour informer ces personnes de l'existence du parcours d'intégration. Une seconde rencontre a également eu lieu avec les médiatrices interculturelles et les accompagnateurs interculturels de 1ère ligne du CAI pour croiser les constats et renforcer les synergies entre les deux services.

Le CAI a également poursuivi sa collaboration avec le service prévention et sécurité de la Ville. Une rencontre a été organisée entre l'équipe de 1ère ligne du CAI et la référente radicalisme au cours de laquelle des informations utiles sur le traitement des signalements de radicalisme ont été transmises.

Début 2022, la Ville de Namur, UNIA, le CPAS de Namur et le CAI ont initié un projet de lutte contre les discriminations dans l'accès au logement. Plusieurs objectifs sont poursuivis tels qu'une objectivation de la réalité namuroise, une formation des acteurs de terrain sur les aspects légaux et une sensibilisation des agences immobilières. La VUB a réalisé une étude sur les discriminations ethniques et socio-économiques dans l'accès au logement (uniquement pour les agences immobilières). Les résultats ont été communiqués, en novembre, aux agences immobilières lors d'une journée organisée conjointement par l'IPI, UNIA et la Ville de Namur (la discrimination sur le marché du logement et les normes sur la colocation).

Enfin, le CAI participe à la commission de réflexion « MusAfrica ». En plus de veiller à l'implication des associations de personnes issues de l'immigration dans ce chantier réflexif, le centre s'implique dans la co-construction et dans la préparation du programme expo graphique du futur MusAfrica.



Philippeville



Dans la continuité du travail entamé l'année passée sur le bureau d'accueil de Philippeville, le CAI a accentué sa présence au niveau local, et ce tant d'un point de vue individuel que dans les lieux de concertation collectifs. Les rencontres bilatérales ont surtout été l'occasion d'approfondir les collaborations avec les associations locales, les établissements de promotion sociale (ceux de Philippeville-Florennes et de Couvin), mais aussi et surtout avec les pouvoirs locaux tels que les communes, les CPAS ou les PCS de plusieurs communes du bureau d'accueil. Ce travail était d'autant plus fondamental au regard de la crise de l'accueil des personnes fuyant l'Ukraine. Au niveau associatif, le CAI a été fort actif sur l'accompagnement dans le cadre de l'appel à projet ILLI 2022-2023, ainsi que dans la mise en place opérationnelle des actions. Précisons que cette année, plusieurs offres de formation ont évolué, en FLE comme en citoyenneté. L'offre de formations, évaluée en amont, est maintenant suffisante pour répondre aux besoins des personnes étrangères sur le territoire. Nous pouvons aussi noter le travail transversal mené à Florennes avec les différentes instances de la commune, les associations locales et le centre d'accueil Fedasil pour tisser des ponts entre l'accueil et l'intégration sur le territoire communal.

En termes de rapprochement structurel, il est important de mettre en avant les synergies créées avec les acteurs de l'accueil des demandeurs de protection internationale du bureau d'accueil. Le CAI a rencontré les centres d'accueil de Couvin et de Florennes, ainsi que l'ILA de Philippeville, et ce pour faciliter concrètement le trajet des personnes ayant obtenu un statut de protection.

Cette année 2022, le CAI a organisé deux réunions de coordination locale. La première a eu lieu le 26 septembre et a surtout rassemblés les acteurs associatifs et les centres d'accueil et la deuxième le 28 novembre exclusivement avec les communes du bureau d'accueil. Les ordres du jour s'axaient principalement autour du parcours d'intégration, de l'obligation des communes et du CRI dans ce cadre, de la procédure de demande de nationalité, de l'accueil des personnes fuyant le conflit en Ukraine et sur les retours de l'appel à projet ILLI et les opérateurs de formations.

Enfin, en décembre, la plateforme interculturelle de Florennes s'est réunie avec l'objectif de présenter les actions développées en matière d'interculturalité et d'évaluer l'offre globale sur le territoire. Parallèlement le souhait était aussi de renforcer la complémentarité et de renforcer le réseau sur le développement de partenariats au regard des besoins existants.

Sambreville

Comme pour les autres bureaux d'accueil, le CAI a intensifié ses collaborations avec différents acteurs communaux avec comme objectif d'ancre le dispositif du parcours d'intégration dans les procédures, mais aussi pour placer le Centre comme organe de référence en matière d'intégration des personnes étrangères. Notre équipe a donc rencontré les agents communaux des services population et/ou état civil de Fosses-la-Ville, de Jemeppe-sur-Sambre et de Sambreville lors de réunions de travail construites autour du parcours et de la demande de nationalité.

Localement, le CAI s'est aussi investi dans les plateformes locales, que ce soit pour l'insertion socio-professionnelle ou les réunions mises en place par les PCS. Cette présence s'est accrue avec l'arrivée du conflit en Ukraine, dans le but de construire des solutions communes aux besoins



identifiés. C'est d'ailleurs grâce à ce travail collaboratif que le CAI a pu accueillir deux personnes parlant l'ukrainien et le russe sous contrat article 60, en collaboration avec les CPAS de Sambreville et de Fosses-la-Ville. Toutes deux facilitatrices interculturelles, elles ont permis d'étoffer notre offre de service spécifique pour ce public.

A côté de cela, le CAI s'est aussi investi dans la construction du plan communal de lutte contre la pauvreté à Sambreville. En plus des réunions régulières avec le réseau, portées par le PCS pour apporter le prisme « migrant » aux réflexions et aux projets développés, notre équipe s'est investie lors de la journée plénière du 16 juin dans laquelle elle a tenu une animation sur l'accès à l'information. Ce plan a été présenté au collègue communal le 19 décembre et une présentation sera réalisée aux partenaires au début de l'année 2023.

La réunion de la coordination locale s'est tenue le 8 septembre. Une vingtaine d'agents communaux, de travailleurs des PCS et d'associations se sont rassemblés pour aborder les points liés au parcours d'intégration, à la nationalité, à l'accueil des personnes venant d'Ukraine, aux dossiers ILLI 2022-2023 et à l'état des lieux de l'offre de formations et de services propres aux personnes étrangères sur le territoire.

2^{ÈME} LIGNE - COORDINATIONS LOCALES

Perspectives 2023

- Entamer les évaluations des motions Communes Hospitalières avec les Communes concernées.
- Initier deux concertations des acteurs de l'accueil et de l'accompagnement des MENA et Ex. Mena sur deux coordinations locales.

2^{ÈME} LIGNE

ACCOMPAGNEMENT DES OPÉRATEURS DE TERRAIN

L'appel à projet « Initiative locale d'intégration »

La fin de l'année 2021 et le début de l'année 2022 a été marquée par la sortie de l'appel à projet ILI 2022-2023. En plus des axes habituels de formations à la langue française et à la citoyenneté, à l'accompagnement social et juridique spécialisé en droit des étrangers et à l'interculturalité, deux nouveaux sont venus élargir le champ d'actions, à savoir la lutte contre le racisme et les duos vers l'inclusion. Au niveau wallon, ce n'est pas moins de 224 dossiers rendus pour une enveloppe de plus de 9 500 000€.

Les relectures, conseils et rédactions d'avis ont rythmé le quotidien en janvier et début février de l'équipe de coordination des activités d'intégration. Au total, sur la bonne trentaine de dossiers rentrés auprès de l'administration de la Région Wallonne pour la province de Namur, vingt opérateurs ont été accompagnés tant dans le cadre de la rédaction de leur dossier que pour la construction du projet ou pour l'élaboration du budget. En parallèle, et pour faciliter le travail d'accompagnement, nous avons rédigé des cadastres de l'offre et de la demande pour les différents axes de financements de l'appel à projet, et plus particulièrement sur les formations en français langue étrangère, les formations à la citoyenneté et l'accompagnement social et juridique. Ce travail a permis de remettre un avis éclairé et concerté pour chaque dossier rentré à l'administration de la Région Wallonne.

Grâce à son travail de proximité avec les opérateurs de terrain, l'avis du CAI a globalement été bien suivi. Au final, 33 opérateurs ont vu au minimum un de leurs axes financés sur les 35 dossiers rentrés pour la province de Namur.

A la suite de la communication des résultats, le CAI a pris part au travail d'analyse des chiffres de subventionnement pour l'ensemble du secteur avec les autres Centres Régionaux d'Intégration. L'équipe a aussi pris le temps d'accompagner les opérateurs nouvellement financés pour le développement de leurs nouvelles actions.

Pour certains opérateurs, l'accompagnement dans le cadre des projets ILI se prolonge avec la participation des membres de l'équipe Coordination des activités d'intégration au Comité de pilotage des ILI. Après deux années de perturbation marquées par le COVID, plusieurs COPIL ont repris, amenant le CAI à participer davantage à contribuer à la réussite de ces projets.



Les associations issues de l'immigration

En 2022, le CAI et l'Institut de Recherche sur la Formation, l'action et la Migration ont entamé un travail de consultation des associations de personnes issues de l'immigration. Il s'agissait de mieux les connaître, de mieux comprendre leurs freins et leurs obstacles pour renforcer à la fois leurs actions et leur position d'acteurs de l'intégration et de l'interculturalité. Partenaires historiques du CAI, ces associations font toujours partie du réseau et œuvrent au quotidien auprès de leur communauté.

Un plan d'action en trois axes permet de baliser le projet :

- Affiner notre connaissance de ces associations. Encourager leur participation voire s'il y a lieu leur représentativité en tant qu'acteur dans le secteur de l'intégration et de l'interculturalité, dans la lutte contre le racisme et les discriminations ainsi que dans la coopération au développement.
- Co-construire des actions, des recommandations et des interpellations sur les freins et les obstacles.

La première phase s'est déroulée en 2022 et consistait à réaliser un cadastre de ces associations.

Le CAI a rencontré, individuellement, 25 associations sur les 40 identifiées. Un questionnaire a facilité la récolte standardisée des différentes informations nécessaires à la réalisation de la cartographie. En septembre, l'IRFAM et le CAI ont réalisé un rapport qui a été soumis à l'approbation de ces associations. Sur base des éléments relevés, le CAI a également élaboré une série de pistes d'action concrètes à mettre en œuvre ultérieurement. Les associations s'impliqueront dans la réalisation des pistes retenues.

Le rapport est consultable sur le site du CAI : <https://cainamur.be/analyse-de-lirfam-2022/>

2^{ÈME} LIGNE - ACCOMPAGNEMENT DES OPÉRATEURS DE TERRAIN

Perspectives 2023

Conformément avec ses missions de Centre Régional d'Intégration, le CAI poursuivra l'accompagnement des organismes financés dans le cadre du subventionnement ILI, qu'ils soient agréés ou financés via l'appel à projet. Cet accompagnement peut être pédagogique, méthodologique ou administratif.

Le CAI a une convention de partenariat avec les différents opérateurs ILI. Celles-ci datant de quelques années, il sera important de les évaluer et, le cas échéant de les faire évoluer, pour qu'elles soient au plus proche des besoins de chacun.

Dans la perspective d'une évolution du décret Parcours d'intégration, le CAI assurera son rôle d'information auprès des partenaires.

Avec les associations issues de l'immigration, il s'agira de mettre en œuvre les actions proposées et de les accompagner les associations de personnes issues de l'immigration dans leurs démarches pour obtenir leurs financements. Une évaluation du travail réalisé avec l'IRFAM sera organisée et des perspectives de collaboration futures seront dégagées.

2^{ÈME} LIGNE

VEILLE ET TRAVAIL THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE

Guide du migrant

En 2022, le projet « Guide du migrant » a abouti sur la construction d'un site internet, rassemblant l'ensemble des organismes et informations nécessaires aux différents aspects de la vie quotidienne d'une personne récemment installée en province de Namur. Utile pour les personnes étrangères, ce site internet est également un bon outil tant pour l'équipe d'accompagnateurs interculturels que pour le secteur dans le cadre d'un accompagnement et d'une orientation. Il vient compléter les répertoires déjà existants sur le site du CAI et a été pensé pour être accessible pour tous. C'est pour répondre à cet objectif qu'il a été traduit en 8 langues.



Santé et santé mentale

Concernant la thématique de la santé, le CAI a continué de participer et s'investir dans des espaces de concertation liés à la santé, notamment dans les groupes de travail santé mentale de la plateforme namuroise du social. Nous avons également participé à des groupes de travail organisés par le Centre de promotion de la santé namurois afin de réfléchir aux possibilités de mise en œuvre du nouveau Plan Wallon Prévention Promotion de la Santé.

De manière générale, nous veillons à rester disponible pour soutenir toutes nouvelles initiatives namuroises en matière de santé et liées aux personnes étrangères. Ce fût notamment le cas de nouveaux projets de prévention du SASER, que ces derniers ont pu présenter au CAI afin d'obtenir des avis et conseils.



L'insertion socioprofessionnelle au CAI

Cette année, le CAI a fait de l'insertion socio-professionnelle des migrant-e-s une de ses priorités. Comme nous l'évoquions l'année passée, la nouvelle modélisation de nos dispositifs ISP est maintenant effective. Après avoir créé une cellule ISP spécifique, nous avons pu opérationnaliser divers projets, dont un financé par le FOREM et intitulé « Levons les Freins ». Ce nouveau projet nous a permis de retravailler notre méthodologie pour mettre en œuvre un accompagnement rapproché des personnes qui dépasse 20 heures, là où nous sommes en moyenne à 4 heures par personne.

Dans la continuité du travail entamé au début de l'année 2021, nous nous sommes attelés avec les autres CRI à la rédaction d'un projet FSE commun ambitieux, tant sur la méthodologie que sur la pédagogie proposée et sur les moyens projetés. Rendu au mois de mai, la réponse à cet appel à projet est attendue dans le courant du premier semestre 2023. Ce dispositif devra permettre au CAI de proposer aux personnes étrangères un accompagnement ISP spécifique et complémentaire aux actions que nous menons déjà, via des modules individuels ou collectifs variés tels que le marché du travail, l'acquisition de nouvelles compétences, l'équivalence de diplôme, ...

Le CAI prend en compte l'ISP dans un sens large, raison pour laquelle est aussi travaillé dans cet axe la sensibilisation des entreprises et des institutions publiques aux questions liées à l'insertion des personnes étran-

gères sur le marché de l'emploi. Citons par exemple le projet « Briller Ensemble à Namur » qui s'est déroulé tout au long de l'année. Il s'agit d'un projet mené en partenariat avec plusieurs associations issues de l'immigration et de l'IRFAM et qui a pour but de récolter les témoignages des entrepreneurs étrangers afin de mettre en lumière les succès, les difficultés et les freins rencontrés. Ce travail a abouti à un colloque de restitution des résultats qui s'est tenu le 7 décembre en marge de la semaine de l'emploi de la ville de Namur. Comme deuxième exemple, citons également le rapprochement que le CAI a effectué auprès des agences d'intérim et des structures agréées en autocréation d'emploi.

Afin d'ancrer nos projets ISP dans le tissu associatif et institutionnel namurois et de le rendre original et complémentaire, le CAI a mis sur pied un comité d'accompagnement formé d'une quinzaine de partenaires. Ce comité a permis à chaque opérateur présent de présenter son offre de formation ou de service, ainsi que les freins et facilitants qu'ils rencontrent en ce qui concerne l'insertion des personnes étrangères dans le marché de l'emploi. L'IRFAM y a notamment développé les enjeux actuels liés à ce sujet, tout en invitant les membres à sortir des sentiers battus et des habitudes pour mettre en place des dispositifs qui fonctionnent concrètement pour la demande première des personnes, à savoir le travail.

La demande de nationalité

Suite à une volonté d'harmonisation des examens des dossiers de demandes de nationalité par déclaration, les parquets actifs en Wallonie ont envoyé un courrier spécifiant leur positionnement à l'ensemble des CRI en mai 2021. Suite à cela, nous avons sollicité une rencontre avec la section civile du parquet de Namur afin de s'accorder sur les nouvelles pratiques à adopter.

Cette rencontre a abouti sur une note qui précise une procédure de collaboration, les cas de figures, les documents valables ainsi que les dispenses acceptées. Ce travail a permis de réelles avancées pour les personnes, notamment concernant la connaissance linguistique.

Cette clarification facilite grandement le travail de chacun et l'information a largement été diffusée auprès des administrations communales et des services d'accompagnement. Une réunion spécifique a par ailleurs été organisée à ce sujet avec la Ville de Namur, administration qui gère un grand nombre de dossiers. D'autres réunions techniques avec le service Etat civil, section mariage et nationalité, vont être mises en place en 2023, dans le but de renforcer la communication et l'analyse conjointe des dossiers.

Volontariat

Dans le domaine du volontariat, le CAI a principalement axé son travail sur deux pôles : la facilitation linguistique et le mentorat.

D'une part, dès mai 2022, nous avons créé un groupe de facilitateurs linguistiques volontaires. Cette initiative a vu le jour suite aux difficultés, pour le secteur de l'intégration namurois, d'obtenir des interprètes ukrainiens rapidement et pour un nombre important de dossiers. L'enjeu étant de pouvoir proposer aux personnes, au moment opportun, un accompagnement dans les différents moments de leur parcours vers une nouvelle vie. La crise ukrainienne vécue en 2022 et la pression ainsi exercée sur les quelques interprètes wallons disponibles, via le SETIS wallon notamment, explique la nécessité d'un tel dispositif en ukrainien. Toutefois, le service a également permis de répondre adéquatement aux besoins dans d'autres langues, le Tigrinya notamment, langue pour laquelle les ressources se sont faites rares également.

Ce groupe d'une dizaine de volontaires est composé majoritairement de russophones ou/et ukrainophones mais également de personnes parlant l'espagnol, le tigrinya, le mandarin, ou encore l'arabe. Ces derniers bénéficient d'un cadre déontologique et ont participé à un séminaire de sensibilisation aux principes déontologiques et communicatifs de base de l'interprète en milieu social. Celui-ci a été donné par la Faculté de Traduction et d'Interprétation de l'Université de Mons. En outre, nous avons organisé des interventions leur permettant d'échanger et partager sur leurs expériences, difficultés et besoins spécifiques.

Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien de l'organisation Entraide et Fraternité, via son appel à projet « Vivre ensemble ».

D'autre part, nous avons relancé notre projet de mentorat : NetzWork. Celui-ci avait été mis en pause suite au COVID. Nous nous sommes donc principalement focalisés sur la recherche de nouveaux mentors et la relance d'anciens mentors qui n'avaient plus pu participer au projet. Ce sont donc 5 nouveaux duos qui ont vu le jour en 2022 et que nous avons pu accompagner. Le but est toujours de favoriser les échanges interculturels et de permettre aux mentorés de se familiariser avec le monde du travail de la société d'accueil.

De manière générale, nous veillons à rester disponible pour soutenir toutes nouvelles initiatives de mentorats sur le territoire de la province. Ce fût notamment le cas avec le Service Entraide Migrant de Gembloux qui développe un mentorat de vie et avec qui nous avons pu partager nos outils.

Nous continuerons le développement de ces deux projets courant 2023.

Migrants en transit – appui aux collectifs

Au cours de l'année 2022, le CAI a soutenu les collectifs wallons venant en aide aux migrants en transit (MET) de diverses manières.

Tout d'abord, plusieurs séances d'information à destination des collectifs ont été réalisées. Le 21 mars, nous avons ainsi coorganisé avec le Centre des Immigrés Namur-Luxembourg et l'ASBL Le monde des possibles une séance sur la procédure de demande d'asile et les mécanismes de retour volontaire dans les locaux du Collectif « La Cantine Famennoise » à Rochefort.

Le même jour, nous avons également mis en place une séance d'information sur la traite des êtres humains pour les collectifs namurois. Cela s'est fait en partenariat avec la Plateforme provinciale contre la traite des êtres humains qui regroupe la Province de Namur, Sürya, Esperanto et Espace P. Cette séance a permis à une dizaine de bénévoles d'échanger avec les membres de la plateforme, de répondre aux questions sur la problématique et la prise en charge de la TEH économique et sexuelle, ainsi que sur le trafic des êtres humains. Cela a également permis à la Province de mieux comprendre les enjeux liés à la réalité des migrants en transit, de manière à ce qu'ils puissent adapter au mieux leur offre et faire un retour vers le politique.

Le 31 août, nous avons organisé en collaboration avec la Plateforme BelRefugees et le CRILUX, une séance d'information en ligne au sujet de l'accompagnement des MENA (mineurs étrangers non-accompagnés) « en transit ». Une petite dizaine de collectifs ont pu échanger avec les intervenants de la Plateforme Mineurs en exil d'une part, sur le cadre juridique relatif aux MENA et avec l'AMO bruxelloise SOS Jeunes d'autre part, sur les spécificités de l'accompagnement des MENA.

Le 28 juin, nous avons également organisé la coordination provinciale des collectifs venant en aide aux MET à Rochefort. Exceptionnellement, nous avons également convié cette année, en concertation avec le CRILUX, les collectifs luxembourgeois. Cette espace de rencontre a permis à une vingtaine de bénévoles d'échanger, de

voir les avancées des uns et des autres mais aussi de parler des craintes et enjeux pour l'avenir. Suite à cette rencontre et au vu des besoins exprimés par les collectifs, nous avons organisé une séance d'information sur la situation migratoire et le droit d'asile. Cette dernière a eu lieu le 11 juillet au CAI et en ligne et fut donnée par la plateforme BelRefugees.

Enfin, nous avons engagé sur l'été 2021 et via une mise à disposition article 60 du CPAS de Namur, un facilitateur interculturel Erythréen. Ce travailleur a continué son action et bénéficié d'un accompagnement et de formations en interne jusqu'à la fin de son contrat le 31 juillet 2022. Cet encadrement fût possible grâce à l'appel à projet « Vivre ensemble » de l'organisation Entraide et Fraternité. Ce facilitateur s'est ainsi rendu chaque semaine au sein de 4 collectifs de la province de Namur pour faciliter les liens entre bénévoles et migrants. Celui-ci a également accompagné de nombreux opérateurs en lien avec les personnes étrangères et d'origine étrangère pour assurer une traduction en tigrinya.

Plus généralement, nous avons continué d'être présent sur le terrain, directement au côté des collectifs de la province de Namur, pour aller à la rencontre des publics migrants, récolter leurs questions et/ou besoins et éventuellement les orienter vers les services spécialisés. Nous avons également veillé à aider les collectifs namurois en ce qui concerne la recherche de moyens financiers. Nous collectons dans ce cadre leurs rapports financiers et narratifs en vue d'obtenir un subventionnement à la région wallonne.

Nous avons également veillé à maintenir un lien avec les autorités locales afin de trouver des solutions plus structurelles. C'est le cas à Jemeppe-sur-Sambre où nous avons assuré un suivi de la motion commune hospitalière et des engagements pris par la commune, en participant notamment à l'ensemble des réunions entre la commune, le collectif S13 de Spy et le GABS.



Ukraine

Comme pour l'équipe de première ligne, le conflit ukrainien a eu un impact important sur nos activités de 2ème ligne. Le 4 mars 2022 est voté au conseil de l'Europe l'octroi immédiat du statut de protection temporaire, alors inédit depuis la création de ce statut en 2001.

Tout d'abord, nous nous sommes concentrés sur deux aspects principaux : le réseau et la présence au niveau local. Dès le début du conflit et via les plateformes dédiées, nous sondions régulièrement les opérateurs sur leurs réalités, l'impact sur leurs activités et le partage d'outils et d'informations concrètes, et ce surtout pour les acteurs de formation à la langue française et socio-juridiques vers lesquels de nombreuses demandes convergiaient. Le deuxième aspect concerne notre présence accrue dans les espaces de coordination mis en place au niveau local. En effet, les acteurs directement impactés par l'arrivée des personnes fuyant l'Ukraine – et majoritairement accueillies chez des hébergeurs – étaient les communes et les CPAS. Nous avons renforcé nos collaborations avec ces acteurs locaux. Nous avons mis en ligne sur notre site internet un répertoire d'outils à destination d'un public large répertoriant de nombreux documents et sites pertinents.

A côté de ce travail de coordination opérationnelle, le CAI s'est également investi auprès des groupes de travail mis en place par le Gouverneur et la Province de Namur, en tant qu'acteur de référence en ce qui concernent l'intégration des personnes étrangères. De ce rôle que nous avons endossé et de la surcharge de travail mise sur les épaules du SETIS-W est notamment née la nécessité d'un pool

d'interprètes bénévoles sensibilisés aux démarches sociales, raison pour laquelle nous avons travaillé avec le CRILUX et le CRIBW à une séance de sensibilisation à leur destination. Ces mêmes constats nous ont amenés à travailler de façon rapprochée avec les CPAS pour pouvoir accueillir sous contrat article 60 des facilitatrices interculturelles. Deux collègues ont ainsi pu nous rejoindre dans ces conditions, pour soulager notre équipe déjà au maximum de ses capacités. Cette place centrale nous a aussi permis d'organiser avec le Centre de Médiation des Gens du Voyage et des Roms une matinée de formation sur les Roms venant d'Ukraine et de Moldavie, et de former les professeurs dans une école sur le contexte historico-culturel ukrainien. Enfin, nous avons dédié un moment spécifique pour cette question lors de la plénière du PPLI.

Vue l'ampleur de la tâche à mener, la Région Wallonne a pu débloquer des moyens pour aider les ILI et les CRI dans leurs missions, ce qui a permis à l'offre de formations à la langue française et d'accompagnement social de s'étoffer, et au CAI d'engager une personne à temps plein dédiée à ce projet.

Les contours de ce statut inédit de la protection temporaire n'ont pas été définis clairement dès le début. Si la procédure et l'accès à ce statut ont bien été facilités, les obligations et les avantages sociaux se sont définis au fur et à mesure. Ceci a impliqué des réajustements constants de notre part ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs concernés. Parfois le flou a persisté, notamment sur l'obligation du parcours d'intégration qui était une question centrale à nos yeux. En date du 29 septembre 2022, le

Gouvernement wallon a adopté un arrêté prévoyant une nouvelle catégorie de dispense à l'obligation de suivre le parcours d'intégration. (Arrêté du gouvernement wallon modifiant certaines dispositions du Livre III du Code réglementaire wallon de l'action sociale en matière de dispense du parcours d'intégration.) Néanmoins, de mars à septembre, nous avons considéré ce public comme "obligés" avec les potentielles sanctions que cela comporte. Cette obligation a créé une tension bien réelle, pour le public alors "obligé" ainsi que pour l'équipe de 1ère ligne forcée de rencontrer le public dans les délais impartis mais avec trop peu de ressources.

De nombreuses personnes sont arrivées au CAI notamment orientées par les communes. Nous avons communiqué en ce sens. Le public ukrainien devait figurer dans leurs relevés, comme tous primo-arrivants. Les demandes affluaient mais nous manquions de ressources internes, notamment pour l'accompagnement mais aussi en interprétariat. Vu les listes d'attentes, nous avons dû adapter notre stratégie de premier contact et de rencontre du public. Nous avons privilégié les rencontres collectives via des séances d'information. Le contenu de ces séances, directement issus des séances droits et devoirs classiques, a spécifiquement été adaptés pour ce public, fruit d'un groupe de travail inter-cri qui a été mis en place avant la crise. C'est grâce au travail des coordinations locales et des liens tissés tout au long de l'année et grâce à notre connaissance du terrain que nous avons pu proposer ces séances d'infos dans plusieurs localités. Ces séances se sont principalement organisées en collaboration avec

les CPAS et les PCS des différentes communes de la province et ont clairement répondu à un besoin des personnes présentes mais aussi des travailleurs débordés par cette crise. Véritables outils, ces séances nous permettaient également de recenser les personnes en attente d'un suivi et d'organiser notre travail pour faciliter l'accompagnement. En fonction des besoins, des collègues ont pu renforcer leurs permanences décentralisées. Ces séances d'infos ont été organisées dès fin août.

Globalement, le travail d'adaptation constante des secteurs publics et associatifs a mis en exergue un besoin accru de soutien et de coordination de l'accueil au sens large du terme.

Courant septembre, nous avons été sollicités pour participer au projet « Be with U » qui est une initiative conjointe du Service Public de Wallonie Intérieur et Action Sociale (SPW IAS), de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et de la Direction générale de l'appui aux réformes structurelles de la Commission européenne (DG REFORM). Cette initiative vise à répondre à ce contexte inédit en fournissant un soutien technique aux services publics en Wallonie afin d'améliorer la capacité, la coordination et la mise en œuvre d'actions pour l'accueil et l'intégration, en Wallonie, des personnes dépla-

cées en provenance d'Ukraine. Ces activités s'inscrivent dans le cadre d'un projet commun plus large, incluant le SPF Sécurité sociale et le SPP Intégration sociale.

Lors de cette première rencontre, nous avons eu l'occasion d'échanger sur notre réalité et nos connaissances en termes d'organisation des réseaux associatifs et publics ainsi que leurs synergies. Notre rôle de coordination des opérateurs du parcours d'intégration nous permet d'avoir une vue d'ensemble sur celui-ci et d'être un appui solide pour la construction de ce projet. Ce premier contact aura nourri l'élaboration d'une enquête envoyée à l'ensemble du secteur dont les CRI des autres Provinces qui auront également pu jouer ce rôle de relais. Les résultats de l'enquête seront analysés début 2023 et donneront une analyse du secteur de l'intégration.

In fine, le projet Be with U vise l'optimisation du mécanisme de coordination des parties prenantes qui fournissent un soutien socio-économique en Wallonie et une meilleure protection aux personnes déplacées en provenance d'Ukraine à différents niveaux institutionnels. Le modèle qui en découlera pourra être redéployé pour d'autres éventuelles crises à venir.

Au fil des mois, l'offre d'hébergements de la part des citoyens s'est

réduite, il a fallu trouver d'autres mécanismes d'accueil car de nouvelles personnes fuyant ce conflit continuent d'arriver. Les gouverneurs des différentes provinces de Wallonie ont été mandatés par le gouvernement pour trouver des logements collectifs et établir des conventions locatives d'occupation. La Région wallonne a lancé un marché public pour la gestion opérationnelle de ces logements. C'est la société d'événementiel Profirst qui a remporté le marché et qui opérationnalise les lieux d'accueils identifiés en amont par les Gouverneurs. Deux lieux d'accueil collectifs du public ukrainien sont actuellement actifs en province de Namur et se situent au domaine de Chevetogne et à Ermeton sur Bière. Ils sont considérés comme étant de l'accueil d'urgence. Par ailleurs, les CPAS qui reçoivent des demandes de relogement urgentes peuvent passer par le gouverneur pour trouver une solution.

Courant décembre nous avons pu nous rendre à deux reprises dans les habitats collectifs de Chevetogne. Nous avons rencontré la direction, et le public hébergé. Nous avons été interpellé par le manque d'encadrement des personnes ainsi qu'à l'accès de leurs droits fondamentaux et tenterons à l'avenir de proposer, avec le réseau, un accompagnement de qualité pour les personnes.

#ALLREFUGEEESWELCOME

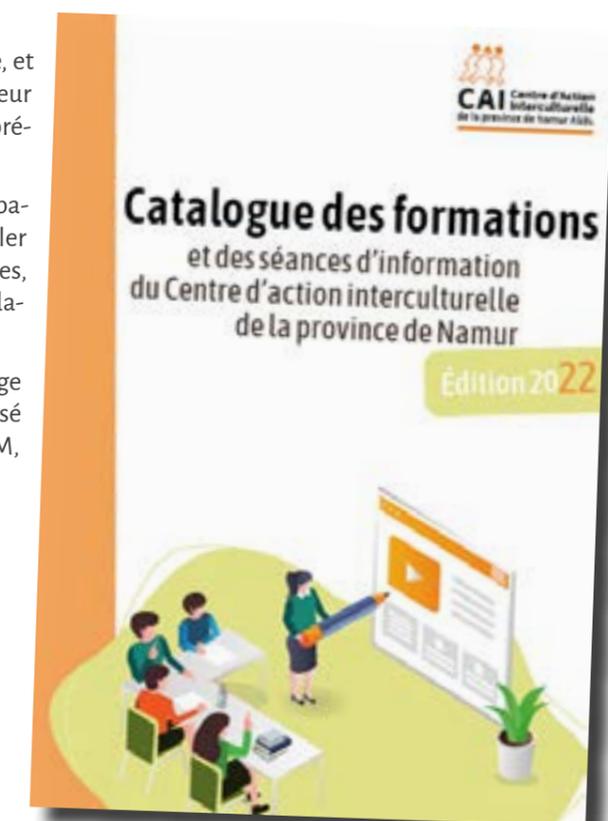
2^{ÈME} LIGNE

FORMATIONS ET SÉANCES D'INFORMATION

Le catalogue 2022 arrive après deux années de pandémie, et reflète bien la nouvelle flexibilité dont l'ensemble du secteur a dû faire preuve en proposant à la fois des formations en présentiel, mais aussi des formations virtuelles.

Cette année, un nouveau cycle de formation a fait son apparition, consacré aux techno pédagogies : il propose d'outiller les professionnels du secteur aux nouvelles technologies, plus précisément en matière de conception de vidéos pédagogiques et de facilitation visuelle.

Enfin, les contenus proposés tiennent compte d'un sondage des besoins en formation des acteurs de l'intégration, réalisé par l'intercentre formation en collaboration avec l'IRFAM, sur l'ensemble de la Wallonie en 2020.



2^{ÈME} LIGNE - VEILLE ET TRAVAIL THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE

Perspectives 2023

- Intégrer le dispositif ISP dans le travail quotidien des équipes pour favoriser les connexions entre elles, tout en l'adaptant si nécessaire lors de la réponse de l'agence FSE
- Continuer les réflexions tout en tentant de mettre en œuvre des projets FLE-métiers
- Pour qu'il reste un outil pertinent pour les personnes étrangères ou d'origine étrangère et le secteur et grâce à son travail de veille thématique, le CAI poursuivra la mise à jour continue de son site "Guide du migrant"
- Présenté lors de la dernière plénière du PPLI et déjà largement diffusé, le site internet fera également l'objet d'une promotion ciblée conjointement à celle réalisée pour l'outil Bienvenue à Namur, outil d'information concrétisé par la Ville de Namur
- Des séances d'informations à destination des ukrainiens seront organisées en fonction des besoins et nous organiserons des permanences dans ces différents lieux afin de répondre aux demandes du public

Offre de formations proposées dans le catalogue

Cycle « Connaître son public »

Travailler avec un public issu de l'immigration suscite souvent des interrogations sur ces populations. D'où viennent-ils ? Pourquoi sont-ils ici ? Quelles sont leurs besoins, leurs préoccupations ?

« Connaître son public » est une formation annuelle composée de deux matinées dans lesquelles des spécialistes apportent des éléments pour répondre à ces questions, échangent et co-construisent les savoirs avec les participants. Ces deux matinées proposeront d'éclairer ces enjeux pour mieux comprendre les réalités qui sous-tendent la migration des populations et mieux appréhender les vécus et les trajectoires migratoires des personnes.

- **Talibans en Afghanistan : 6 mois après la reprise du pouvoir, focus sur la question migratoire**
- **LGBTQIA2+ et migration : regard intersection Néel »**

Cycle « matinées thématiques »

Le cycle des matinées voit ses thématiques choisies en fonction de l'actualité et des besoins des travailleurs de terrain.

Pour cette année, l'une a été consacrée au « Deuil en exil ». Quant à la seconde, intitulée « Lutte contre la radicalisation en 2022, où en est-on », elle a été reportée à 2023 faute d'un nombre d'inscrits suffisant.

Cycle de formation : de la multiculturalité à l'interculturalité

Développer des actions au sein d'espaces multiculturels requiert d'impliquer et de mobiliser tous les publics. Or, des barrières culturelles peuvent apparaître, provoquant des malentendus qui se traduisent parfois par l'échec du projet.

Comment surmonter les obstacles de la différence culturelle lors de la conception et la réalisation des actions ? Comment travailler collectivement avec des notions porteuses de sens pour tous ? Ce cycle de formation tentera de répondre à ces questions et de donner des pistes pour développer des projets d'action interculturelle collective.

- **Module 1 : initiation à l'interculturalité et découverte des pratiques interculturelles (3 jours)**
- **Module 2 : Concevoir et développer un projet interculturel (3 jours)**

Etrangers en Belgique

Cette formation permet de répondre à des questionnements suscités par les phénomènes migratoires. A travers quatre matinées, elle approfondit l'analyse des causes qui poussent les personnes à entreprendre des parcours de plus en plus périlleux pour atteindre un environnement sécurisant. En outre, elle dresse un panorama complet de l'actualité migratoire.

- **Causes et dynamiques des migrations : un panorama actualisé**
- **Histoire des migrations, avec une intervention d'Isabelle Van Bunnin du CRIBW,**
- **« Dette, finance, pillage de ressources... Comment l'économie détermine les migrations ? » par le CADTM**
- **Déconstruction des stéréotypes et préjugés, la lutte contre les discriminations et le racisme.**

Module Interculturalité dans le cadre du certificat Flesco de l'Henallux

Depuis plusieurs années, le CAI intervient dans le cadre du certificat Flesco de l'Henallux en proposant un module de 5 journées intitulé « Apprendre et enseigner en contexte multiculturel », destiné aux étudiants (adultes en reprise d'études) de ce certificat et ouvert également aux inscriptions tout public via le CAI.

Les causes et dynamiques des migrations : histoire et actualités de l'immigration en Belgique et politique des migrations. »

- **« L'accès au territoire et politiques d'intégration : éclairage sur le contexte de la politique d'accueil et d'intégration. »**
- **« Les stéréotypes et préjugés : mécanismes de ces concepts »**
- **« Enseigner, communiquer et apprendre en contexte migratoire et multiculturel : introduction à l'approche interculturelle de M. Cohen Enrique et décentrement donné par Robert Scarpa.**

Cycle anti discrimination en partenariat avec UNIA

Cette formation a pour objectif de faire des acteurs de notre réseau des relais clés dans la lutte contre les discriminations : accueillir le récit d'une personne qui se sent victime de discrimination, être en capacité d'identifier s'il s'agit bien d'une situation discriminante au regard de la loi et orienter la personne vers le service compétent (UNIA). Durant celle-ci, les participants ont pu appréhender le cadre législatif mis en place en Belgique contre les discriminations en général avec un focus sur les discriminations raciales et acquérir les bons réflexes afin de savoir réagir objectivement face à des situations rapportées.

- **Module 1 : La mécanique de la discrimination raciale**
- **Module 2 : Unia et la législation anti-discrimination**
- **Module 3 : La loi anti-racisme et accompagner une victime de discrimination**

Devenir formateur.trice à la citoyenneté dans le cadre du Parcours d'intégration en Wallonie

Comme chaque année, le CAI a organisé cette formation à destination des futurs formateurs en citoyenneté de la province de Namur. Celle-ci est développée en collaboration avec le CRIBW et s'organise, en alternance, sur l'un des territoires concernés. Cette année, la formation se donnait à Namur.



Comment rendre accessible pour tout public vos supports communicatifs ?

Courriers, folders, formulaires, règlements, contrats,... La vie quotidienne nous confronte à toutes sortes d'écrits, sous format papier ou numérique. Parfois, il arrive que ce contenu écrit ne soit pas toujours accessible par tous ce qui entraîne de facto, des situations d'exclusion pour une partie de la population : des personnes maîtrisant mal la langue française, dyslexiques ou encore porteuses d'un handicap. Pour faciliter l'accès à l'information, il existe des méthodes pour simplifier la rédaction des écrits et encourager ainsi l'autonomie des uns et autres. Développé en partenariat avec Lire et Ecrire Namur, cette formation avait pour objectif d'appréhender les difficultés des publics étrangers ou illettrés pour la compréhension des écrits et de découvrir des méthodes pour rendre les écrits plus accessibles et pouvoir les appliquer dans ses productions.

Mieux connaître le droit des étrangers et sa jurisprudence

Comme chaque année, le CAI a organisé un module complet à destination des professionnels non spécialisés qui accompagne régulièrement des personnes étrangères dans leurs démarches administratives.

Le regroupement familial

Le code de la nationalité

Cette année, ces deux matières ont été abordées sous forme de formation d'une journée à la suite de demandes de la part du réseau.

Accompagnement social des personnes sans-papiers: limites et AMU

Comment accompagner quelqu'un vers des services qui ne pourront pas l'aider ? Quelles démarches réaliser quand il n'y a rien à faire ? Comment déposer ses émotions face aux vécus partagés ? Le travailleur social se retrouve donc face au mur, sans réelle réponse à apporter, démuni face aux situations dramatiques auxquelles elles sont confrontées. Quelques droits minimum sont tout de même garantis, comme l'accès à l'aide médicale urgente ou encore à l'éducation pour les mineurs. La formation d'une demi-journée a pour but de voir quels droits et sous quelles conditions ils peuvent être activés pour les personnes sans-papiers, mais également de voir des pistes de solutions concrètes à mettre en place pour envisager le travail social dans ce contexte particulier.

Cycle de formations techno-pédagogiques

Le CAI a inclus dans son programme de formation 2022 deux modules de formation techno-pédagogiques pour soutenir les opérateurs dans l'adaptation et la numérisation de leurs pratiques rendues nécessaires par les confinements et le passage obligé à des formations à distance. L'un s'intitulait « Concevoir et produire des contenus vidéos pédagogiques ; le second « Facilitation visuelle : pour une communication et un apprentissage inclusifs ». Pour ces deux modules, le nombre de candidats intéressés excédait le nombre de places disponibles.

Séances d'information

FLE métier : des expériences à mettre en valeur

L'objectif de cette séance d'information était de présenter plusieurs initiatives qui mettent en place pour un apprentissage du français spécifiquement axé sur un métier et le monde du travail, ou d'autres se mêlant à la formation qualifiante de manière simultanée. Par leurs approches innovantes, elles tendent à réduire le temps entre la démarche active de recherche d'emplois de la personne et son entrée sur le marché du travail.

Les Roms d'Ukraine : mieux comprendre pour mieux accueillir

Il s'agit d'une activité hybride du Centre de Médiation des gens du voyage dans laquelle le CAI a assuré l'appui technique.



Formations organisées à la demande

Formation à destination des équipes des Bibliothèques de Namur (suite de 2021)

Les membres du personnel des bibliothèques de Namur sont régulièrement en contact avec des personnes étrangères, et ne sont pas toujours à l'aise en matière d'interculturalité. Partant de ce constat et après nos rencontres en 2019, nous avons sensibilisé l'équipe à la thématique des stéréotypes et des préjugés envers les personnes étrangères en 2021.

Motivés par cette première journée, nous avons poursuivi le cycle de formation en 2022 avec deux journées : une consacrée aux causes et dynamiques des migrations, une consacrée à l'initiation à l'interculturalité. Une dernière journée d'approfondissement de la démarche interculturelle, d'analyse de cas et d'intervention, pour échanger sur la manière dont les acquis de formation ont été mobilisés dans leurs pratiques professionnelles est prévue en mars 2023.

Formation à destination des équipes de Fedasil Couvin

Travailler avec des personnes étrangères constitue le cœur du travail des équipes de Fedasil Couvin. Afin de mieux appréhender la diversité, nous avons proposé un cycle de formation de 3 journées aux équipes pour les outiller en matière d'interculturalité.

Initiation à l'interculturalité des volontaires à l'interprétariat en ukrainien (y compris les personnes engagées en article 60)

Nous avons abordé la communication interculturelle en 3 fois 3 heures, afin de les sensibiliser et outiller dans le cadre des entretiens et de l'accueil que les travailleuses apportent aux bénéficiaires d'origine ukrainienne. Le troisième module aura lieu début janvier.

Formation des étudiants en soins infirmiers de l'Henallux

Cette année, l'Henallux a mis en place un séminaire « Culture et soins de santé » de 4 jours à destination des étudiants infirmiers en dernière année d'étude. Ce projet est également le fruit d'une collaboration avec l'école de Sages-femmes de Casablanca.

Nous avons accompagné l'Henallux dans l'ensemble de la mise en place du séminaire comme appui pédagogique, et sommes intervenus le premier jour du séminaire de deux manières :

- **Une matinée de travail pour les étudiants sur la thématique des causes et dynamiques des migrations avec le visionnage d'un documentaire et un questionnaire sur lequel travailler ;**
- **Une intervention de deux collègues de la première ligne pour présenter le parcours d'intégration et expliquer aux étudiants les questions les plus fréquentes de la part des personnes étrangères en matière de soin de santé.**

Formation de l'équipe de l'Asbl Coup de Pousse (Profondville)

L'équipe de l'asbl Coup de Pousse, service d'aide précoce aux familles dont l'enfant (0-8 ans) a été diagnostiqué handicapé, a souhaité se former à l'interculturalité, pour prendre du recul et analyser les difficultés rencontrées dans l'accompagnement de deux familles, et envisager ainsi de nouvelles pistes pour continuer cet accompagnement plutôt que d'y mettre fin. Nous avons conçu notre intervention en trois modules. Le premier module concernait la connaissance de soi (émotions et valeurs) et l'initiation à la communication et la démarche interculturelle, afin de mener une première analyse des incidents rencontrés. Le second module visait l'ouverture, la connaissance et la prise de conscience de l'existence d'autres modèles culturels, que ce soit concernant l'éducation, la relation parent-enfant, la perception du temps et de l'espace, afin de les aider à se décentrer. La 3ème intervention était centrée d'une part sur la déconstruction des stéréotypes et préjugés, pour terminer le travail de décentration proposé, et d'autre part sur une nouvelle analyse plus approfondie des incidents rencontrés.

Formation de l'équipe de direction de La Ressourcerie

L'équipe de direction de La Ressourcerie a remis à son agenda une demande de formation à l'interculturalité formulée initialement en 2019. La pandémie passée, et leur installation finalisée à Rhisnes, directeur, coordinatrice, accompagnatrice sociale, directrices de magasin, chef d'atelier menuiserie et responsable des équipes des tournées de récolte d'encombrants ont pris le temps de se former et ainsi mieux appréhender certaines difficultés liées à la communication interculturelle, entre équipe de direction et travailleurs, et entre travailleurs eux-mêmes d'origines différentes, dont le recours à des stéréotypes et préjugés racistes pour certains d'entre eux. La Ressourcerie accueille parmi ses travailleurs un grand nombre de personnes d'origine étrangère sous contrat article 60.

Notre intervention auprès de l'équipe de direction compte 4 demi-journées, 2 à l'automne 2022 et 2 au printemps 2023. Les deux premières matinées ont été centrées d'une part sur la déconstruction des stéréotypes et préjugés, la lutte contre les discriminations et le racisme ; d'autre part sur l'initiation à la démarche interculturelle et l'identification de son propre iceberg culturel.

Projets en commun menés au sein de l'intercentres formations

Formation en interculturalité des jeunes de la plateforme du service citoyen

Nous sommes intervenus à trois reprises pour assurer cette journée d'initiation à l'interculturalité, pour la plateforme du service citoyen, auprès des jeunes qui effectuent leur service citoyen en province de Namur.

Préparation de la formation Interculturalité FAMI53

Nous avons collaboré à la préparation des contenus et supports de la formation en ligne « Relation, communication et compétences interculturelles », remportée par les CRI dans le cadre d'un marché public lancé par la Fédération des CPAS, pour former les travailleurs sociaux des CPAS. Il s'agit d'une formation entièrement à distance, alternant des temps d'apprentissage en autonomie par les participants sur la plateforme d'e-learning de l'UVCW, avant et après une journée de formation en ligne donnée par un duo de formateurs provenant de deux CRI.

Deux sessions de formation étaient prévues mi-décembre 2022, mais vu le trop petit nombre d'inscrits, elles sont reportées à 2023.

2ÈME LIGNE - FORMATIONS ET SÉANCES D'INFORMATION

Perspectives 2023

Voici les différentes formations programmées pour l'année 2023 :

- Formation à l'andragogie
- Accompagnement social des sans-papier : limites et AMU (aide médicale urgente)
- Module « Enseigner et former en contexte multiculturel » dans le cadre du certificat FLESCO de l'Henallux
- Formation de formateurs à la citoyenneté dans le cadre du parcours d'intégration en région wallonne (FIC-AOC)
- Intersession FLE
- Colloque FLE
- Intersession Socio-Juridique
- Trucs et astuces pour communiquer à tous, nouveau titre de la formation donnée en 2022 « Comment rendre accessible pour tout public ses supports communicatifs ? »
- Citoyenneté, démocratie, élections : bourse aux outils pédagogiques
- Module interculturelité : interculturelité de base en 3 jours, programmé une fois au printemps et une fois en automne
- Module interculturelité : Concevoir et développer un projet interculturel
- L'interculturalité au cœur des soins de santé
- Le cycle de formation « Etrangers en Belgique » en 4 matinées : « Déconstruire les stéréotypes et préjugés, lutter contre les discriminations et le racisme », « Découvrir le dialogue interculturel », « Colonisation, décolonisation, néo-colonialisme : état de la question » et « Les guerres et conflits en 2023 dans le monde, une cause parmi d'autres des migrations »
- Le cycle de formation « Connaitre son public ». Le sujet est déjà fixé pour deux des matinées : « Mieux connaître les migrants ukrainiens pour mieux les accompagner », « Les migrants afghans et syriens ».
- Les matinées thématiques. « Causes et conséquences de l'instabilité dans l'Est du Congo », Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle des MENA. « L'accueil des migrants en Belgique et en Europe : une question de volonté politique ! ». Lutte contre la radicalisation en 2023 : où en est-on ?
- Droits des étrangers et sa jurisprudence
- Connaître les éléments qui légitiment les discours d'extrême droite et le racisme
- Un cycle de formation « Droit des asbl » pour répondre aux besoins et questions des asbl opérateurs de terrain, les outiller pour mieux les accompagner. En 2023 sont prévus les modules : « Statuts des asbl », « Le fonctionnement des ASBL », « La Responsabilité des ASBL ».
- Le regroupement familial et ses principales jurisprudences
- Accès à la nationalité belge
- Code de la nationalité : séance d'information à destination des associations issues de l'immigration
- Intégration et Accueil en province de Namur en chiffres : présentation du CAIstiques 2023
- Mieux connaître la procédure de demande d'équivalence de diplôme et de la valorisation des acquis de l'expérience
- Droit international privé familial : bases et fondamentaux
- Boîte à outil de gestion de projet interculturel : présentation d'un nouvel outil créé par les CRI

2ÈME LIGNE ACTIONS DE SENSIBILISATION

Les activités menées pour sensibiliser le public professionnel, volontaire ou citoyen sont développées à la fois d'initiative ou à la demande de nos partenaires.

Rencontre et conférence avec Cédric Herrou

Nous avons participé à l'organisation de la visite de Cédric Herrou en Belgique. Ce dernier était invité par la revue Tchak ! pour une conférence qui a eu lieu à Namur le 21 avril. Il a pu visiter le lieu d'accueil du collectif S13 de Spy le 20 avril et participer à un repas-rencontre avec des bénévoles des collectifs namurois, des membres de la coopérative Paysans-Artisans, le GABS et le CAI. Dawit Estifanos, travailleur du CAI et ancien migrant en transit, a témoigné sur son parcours et son accueil en Belgique à travers une vidéo que nous avons réalisée. Cette dernière a été diffusée lors de la conférence avec Cédric Herrou, qui a réuni une centaine de personnes.

Partenaires : la FUCID, le collectif S13, le collectif Citoyens Solidaire Namur, la coopérative Paysans-Artisans, les Ateliers Paysans-Artisans ASBL, la Fucid, la librairie Point Virgule, In My Name, la coordination wallonne des Collectifs et Associations venant en aide aux personnes en migration dite de transit, la FUGEA et le CNCD 11.11.11 Namur.



Les conférences du samedi

Organisées par un collectif d'associations namuroises engagées pour la démocratie et la liberté d'expression dont le CAI fait partie, les « Conférences du samedi » se produisent au Théâtre de Namur les samedis matin.

Cette année encore, le CAI continue son implication par l'organisation deux conférences. La première portait sur « Culture et migration » avec comme intervenante Amanda Da Silva, doctorante au CEDEM de l'ULiège et la seconde « Les algorithmes menacent-ils notre démocratie ? » avec Jeremy Grosman de l'UNnamur.

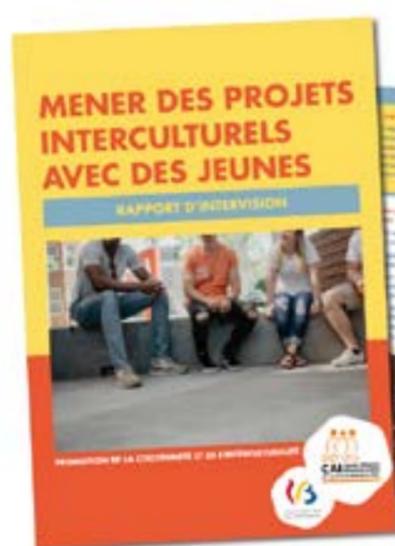
Le collectif est composé par : Centre d'Action Laïque de la province de Namur, CNCD-11.11.11., Présence et Action Culturelles, Coordination namuroise belgo-palestinienne, Librairie Papyrus, Théâtre de Namur, les Restos du cœur et le CAI



Projet « Devenez Ambassadeur interculturel » : soirée de clôture

Le projet soutenu par la labellisation PCI s'est clôturé en 2022. Pour sa dernière année, le CAI a organisé une intervision à destination des professionnels qui ont participé au projet dans le but de produire un guide méthodologique à destination des travailleurs du secteur jeunesse qui souhaitent se lancer dans l'aventure du projet interculturel avec des jeunes.

Pour fêter la clôture du projet, nous avons organisé une soirée le 1er septembre, pour présenter le guide méthodologique produit, entendre les témoignages de la formatrice et de deux travailleuses ayant participé à l'inter- vision, et vivre une animation menée par Foued Bellali de l'asbl zbout, qui a partagé ses pratiques en écho aux constats et recommandations du guide.



Animations dans le cadre du FIFF

Dans le cadre de la collaboration avec le FIFF, nous avons proposé un atelier sur le thème de l'identité « Mieux se connaître pour mieux rencontrer l'autre », en lien avec la projection de plusieurs courts métrages évoquant l'identité et la migration. Cet atelier a été donné à cinq reprises. Comme l'an passé, le CAI a pu collaborer avec l'Henallux, pour sensibiliser des élèves de 2e et 3e Bac Instituteurs et régents. Une fois avec une classe de rhétoriciens de Neufchâteau lors de la semaine du FIFF. Et trois fois pour l'IATA, en école à la demande de deux professeurs de religion, une fois en novembre pour une classe de rhétoriciens en arts de la parole, et deux autres fois sont prévues en janvier 2023.

Atelier « Histoire des migrations » lors de la Journée de mobilisation Citoyenne » à l'Henallux Malonne

Nous avons animé un atelier sur l'Histoire des migrations, pour des élèves de 1^{ère} et 2^{ème} année bibliothécaire-documentaliste, dans le cadre de la Journée « Citoyenne » que l'Henallux organisait pour les élèves de 1^{ère} et 2^e années instituteurs, régents et bibliothécaires.

Leurs objectifs fixés pour cette journée : - Sensibiliser la communauté étudiante au développement durable et à la citoyenneté mondiale et solidaire - Apporter aux étudiants des éléments de compréhension du monde dans une perspective de développement durable et de citoyenneté, mais aussi dans ses réalités multi- et interculturelles - Mobiliser les étudiants : susciter chez eux une motivation à s'engager volontairement dans un projet de citoyenneté (voire de citoyenneté mondiale et solidaire), ou dans le cadre des ODD. - Faire découvrir aux étudiants divers secteurs « autour de l'école », partenaires de l'école - Enrichir le bagage pédagogique des étudiants et leur répertoire d'outils en matière de citoyenneté et de développement durable

Atelier « Parcours d'enfants migrants » lors de la « Journée des droits de l'enfant » organisée par les Jeunesses musicales

Nous avons animé, pour 5 classes différentes soit un total de plus de cent élèves et leurs professeurs, un atelier sur le thème « Parcours d'enfants migrants » lors de la journée de clôture du projet mené par les jeunes musicales auprès de plusieurs classes de 5e et 6e primaire sur les droits de l'enfant mis en chanson. Nous avons imaginé un atelier pour sensibiliser les élèves au parcours des enfants migrants, en décrivant celui-ci par des témoignages, quelques chiffres et les MENA, nous basant sur les droits à la liberté, à la protection en tant de guerre, à la protection des réfugiés et au droit d'avoir un endroit où se sentir chez soi, que les élèves avaient vus avec leur animateur des Jeunesses musicales.

Atelier «Identité» lors du Forum du Partenariat sur le thème de l'inclusion

Nous avons animé un groupe dans lequel certaines personnes étaient malentendantes (une traduction gestuelle était prévue) sur le thème de l'identité, et participé aux autres activités de la journée lors de cette journée « Forum du Partenariat - Inclusion » organisée par la Coordination de centres de rencontres et d'hébergement : Programme - Coordination de Centres de Rencontres et d'Hébergement (coordination-crh.be)

L'objectif de cette journée pour les organisateurs : mettre en relation des Organisations de Jeunesse et des associations actives dans les thématiques d'inclusion afin de montrer aux acteur·rices du secteur jeunesse qu'il y a des ressources disponibles pour créer des partenariats et faire des projets inclusifs

Sensibilisation «Connaître son public d'élèves ukrainiens»

A la demande de l'école secondaire Saint-Joseph à Jambes, nous avons animé un module de sensibilisation pour les professeurs de la cellule Daspa de l'école. Accueillant depuis le printemps 2022 plusieurs élèves d'origine ukrainienne dans leurs classes DASPA, dont le profil scolaire et culturel est différent des élèves jusque-là majoritairement présents en classe Daspa (afghans, syriens, africains subsahariens, ...), ces professeurs souhaitaient mieux connaître ce nouveau public. Nous avons préparé ce module avec l'aide de deux des interprètes du CAI engagées dans le cadre du projet Ukraine, et la chargée de projet.

Sensibilisation Interculturalité pour Mentors du CAI

Nous avons conçu un module de sensibilisation à l'interculturalité pour les Mentors du CAI, qui se sont engagés dans les projets Network et Levons les freins. La 1ère séance a eu lieu en décembre 2022, et la seconde est prévue mi-janvier 2023, pour trois mentors.

Nous réfléchissons à construire un module d'e-learning, que les nouveaux mentors pourraient suivre en autonomie dès leur implication dans l'un de ces projets, afin de répondre au plus vite à leur besoin, et éviter d'assurer des séances pour un très petit nombre de personnes. Et prévoir alors deux fois par an une séance d'intervention pour les soutenir en échangeant autour de leurs questions, difficultés et permettre le partage de bonnes pratiques.

Animation à l'école de devoirs des Restos du cœur

A la demande des Restos du cœur, nous avons organisé une animation sur la discrimination, la déconstruction des préjugés et stéréotypes à destination de leur jeune public.

2ÈME LIGNE - ACTIONS DE SENSIBILISATION

Perspectives 2023

- Actions de sensibilisation dans des écoles des territoires de Ciney et de Dinant, à leur demande
- A la demande du SEM de Gembloux : module de sensibilisation à l'interculturalité, destiné aux acteurs socio-culturels de Gembloux
- Exposition Sakife : vernissage, conférences et activités menées en partenariat avec la Ville de Namur et d'autres associations namuroises
- Journée sur l'accès au logement des personnes étrangères et d'origine étrangère
- Ciné-débat dans le cadre de la semaine de lutte contre le racisme

2^{ÈME} LIGNE INTERPELLATION

Le CAI adopte le rôle de plaidoyer, recommandation et support : il interpelle les représentants politiques au sens de donner une meilleure connaissance sur les matières dont il est en charge, de construire des propositions politiques de façon à pouvoir accompagner une prise de décision éclairée des organes de décision. Pour ce faire, il construit des recommandations avec et vers les acteurs de terrain présents dans son réseau. Outre la mobilisation physique de l'équipe, les outils numériques tels que la page Facebook du CAI et le site internet sont les outils régulièrement utilisés pour ces actions d'interpellation.

Niveau local

Journée de lutte contre la pauvreté

Comme chaque année, le CAI s'est mobilisé pour soutenir les actions en faveur de plus de justice sociale. En plus de relayer les différentes initiatives en province de Namur, nous avons participé à la manifestation organisée par le Réseau Wallon de lutte contre la pauvreté.



Participation Motion commune hospitalière Jemeppe-Sur-Sambre

La Motion Commune Hospitalière a finalement été votée. Pour rappel, elle le fruit d'une collaboration entre un collectif de citoyens et des acteurs de la société civile (CNCD, GABS, CIEP et CAI). Un travail supplémentaire du texte de la motion a été mené à la demande de la Bourgmestre pour finaliser le texte.

Participation à la mobilisation du 8 septembre 2022, journée internationale de l'alphabétisation

A l'initiative de Lire et Ecrire, une action « file au guichet » a eu lieu le 8 septembre à Jambes. Ce fut l'occasion pour de nombreux acteurs actifs dans la formation à la langue à la française de rappeler que le passage au numérique de plusieurs services essentiels accroît les difficultés d'accès aux droits fondamentaux de toutes les personnes peu scolarisées ou en difficulté de lecture et d'écriture. Le CAI faisait partie de ces acteurs pour rappeler que, parmi ce public, on compte les personnes étrangères et spécifiquement celles qui viennent d'arriver.

Présentation du cadastre des associations de personnes issues de l'immigration à la Ville de Namur

A la demande du président du CPAS en charge de la cohésion sociale, le CAI a présenté les résultats du cadastre des associations de personnes issues de l'immigration présentes à Namur. L'objectif était de permettre à la Ville de Namur de mieux connaître ces associations.

Niveau Provincial

Positionnement du CAI en matière de lutte contre le racisme.

Face à l'évolution des conceptions en matière de lutte contre le racisme et les tensions qu'elle a générées, le CAI a pris le temps de définir son propre positionnement entre d'une part, l'universalisme et d'autre part le différentialisme. Ce positionnement est disponible sur le site internet : <https://cainamur.be/le-racisme-vu-par-le-c-a-i/>

Il permet ainsi d'être en cohérence entre les valeurs portées par l'institution et les actions développées par les travailleurs et de pouvoir travailler plus sereinement avec l'ensemble du réseau.



Un réfugié est un réfugié

Après l'élan de solidarité lancé par les citoyens et la société belge (et européenne de manière générale) envers les réfugiés ukrainiens, le CAI s'est questionné et a souhaité exprimer son questionnement sur la différence de traitement entre les demandeurs de protection internationale et les réfugiés ukrainiens. Nous avons également fait le vœu pieux que ces actions humaines et solidaires deviennent une norme et puissent bénéficier à toutes les personnes qui, de force ou de gré, viennent s'installer en Belgique.

<https://cainamur.be/un-refugie-est-un-refugie/>

Accueil des ukrainiens en province de Namur

Tout au long de la crise ukrainienne, nous avons renforcé notre collaboration avec le gouverneur et nous sommes impliqués dans les espaces de réunion structurés pour faire face à cette actualité, en réseau. Encore en décembre, nous avons interpellé le cabinet du gouverneur ainsi que la représentante de l'OST, madame Lupant, quant à l'accueil collectif mis en place pour le public ukrainien par la société d'événementiel Profirst. Accueil qui, tel que mis en place, nous inquiète à plusieurs égards faute de dispositif social ou médical minimum. Nous souhaitons vivement qu'un moment de travail soit prévu avec Profirst afin d'impliquer les acteurs locaux et voir quels moyens mettre en œuvre pour assurer les droits fondamentaux du public. Il nous semble urgent de pouvoir accueillir et accompagner ces personnes avec un minimum d'encadrement social.

Niveau Régional

En 2022, nous avons participé à la modélisation d'un dispositif wallon structuré et pérenne en collaboration avec la coordination wallonne des Collectifs et Associations en soutien aux migrants en transit, la Plateforme BelRefugees, des acteurs associatifs et les collectifs wallons. Pour ce faire, nous avons participé à des groupes de travail organisés par thématique (santé, aide alimentaire, mobilité, etc.). Ceux-ci ont abouti à des notes thématiques regroupant des propositions politiques sous forme de dispositif. Ces dernières ont été transmises à la région wallonne.

Crise de l'accueil

A plusieurs reprises, le CAI s'est exprimé sur le sort réservé aux candidats à la protection internationale, jeunes et moins jeunes et relayé de nombreuses initiatives pour dénoncer le non-respect du droit par l'Etat et les conditions indécentes dans lesquelles les personnes séjournaient en Belgique en attente d'une réponse. Fin novembre, nous avons apporté un éclairage sur l'état des places d'accueil en province de Namur, à la demande de SUDINFO.



Niveau fédéral

Journée mondiale du droit à l'avortement : le parcours du combattant pour les femmes sans-papiers

L'avortement est un parcours du combattant pour les femmes sans-papiers. Le CAI a diffusé le rapport de Médecins Du Monde Belgique pour améliorer l'accès à l'avortement pour ces personnes.

<https://cainamur.be/ameliorer-lacces-a-lavortement-pour-les-femmes-sans-papiers/>

Soutien des initiatives en faveur des personnes sans papier (In My Name)

In My Name est une plateforme qui rassemble trois collectifs de sans-papiers, quelques organisations de la société civile et des dizaines de citoyens. En 2022, cette plateforme a lancé une campagne en vue de récolter un maximum de signature à la pétition citoyenne lancée simultanément pour proposer une loi citoyenne. L'objectif était de proposer des critères clairs en matière de régularisation de séjour. Le CAI a diffusé la pétition et soutenu les actions de la plateforme tout au long de l'année : <http://inmyname.be/?fbclid=IwAR1-lkcFpA75eK7oDf--zzBQRezSXAs4t7UMyuFN8UmPnU4FHtAGrEiBkPk>

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Tout l'équipe du CAI s'est mobilisée symboliquement le 25 novembre pour dénoncer les violences faites aux femmes. Ces situations arrivent encore bien trop souvent et les conséquences peuvent être fatales pour les femmes, peu importe leur origine ou leur couleur de peau.





CENTRE D'ACTION
INTERCULTURELLE

Une dynamique
interculturelle

GESTION ET SUPPORTS

CONSEIL DE DIRECTION

Gestion des ressources humaines

Recrutement

Le conseil de direction a procédé à plusieurs recrutements durant l'année 2022 : des remplacements mais aussi des ouvertures de postes, notamment en raison de subventions obtenues en cours d'année : une travailleuse pour le projet FOREM et une travailleuse pour la gestion des initiatives dans le cadre UKRAINE. Par ailleurs, nous avons également fait appel à deux personnes en article 60 pour renforcer la 1^{ère} ligne (accompagnement et interprétariat).

Formation du personnel

Formation de la 2^{ème} ligne

Durant les périodes de confinement, c'est surtout au niveau de la seconde ligne que les départs et les arrivées se sont fait ressentir. Le conseil de direction a souhaité former cette nouvelle équipe pour qu'elle partage la vision, les valeurs, le projet politique et la méthodologie du CAI. Ce processus formatif s'est étalé toute l'année.

Politique de formation

Le CAI a formalisé le cadre de sa politique concertée de formation dans le cadre du financement par le Fond 4S. Ce document a permis au conseil de direction de pouvoir dégager à la fois des points forts (consultation des travailleurs pour penser les formations) mais aussi des points faibles (l'implication des travailleurs pour mettre en œuvre les formations, un plan de formation à long terme).

Intervision 1^{ère} ligne

Depuis le mois de mars, l'ensemble du travail de la première ligne est impacté par l'accueil du public en provenance de l'Ukraine. Avant ça, les années 2020 et 2021 ont été marquées par la crise sanitaire du Covid. C'est donc début 2022 que l'accueil du public ukrainien a démarré. Le grand nombre de personnes à accueillir en peu de temps a mis à mal l'équipe car à côté du public ukrainien, tous les autres publics continuent d'être en demande et patientent.

Une intervision a été activée pour proposer à l'équipe des temps d'arrêt, des espaces de réflexion et de partage. L'objectif de ce travail était de s'approprier une analyse commune des événements actuellement vécus et de leurs impacts sur la première ligne, et d'identifier des pistes concrètes et des ressources, pour continuer de mettre un œuvre un travail de qualité malgré les difficultés rencontrées.

Prévention des risques psychosociaux

Suite à l'analyse de risques réalisée en décembre 2021, le conseil de direction a reçu un rapport et des recommandations de la part de la médecine du travail. Une analyse détaillée a été entreprise et une série de pistes de solutions ont été élaborées par la direction et les coordinateurs. Celles-ci ont été présentées à l'équipe et au CA et mises en œuvre dès 2022. Parmi celles-ci, on retrouve, notamment, la question des locaux, le nombre de réunions et une clarification des modes de communication officiels.

Télétravail structurel

A la sortie des périodes de confinement, où le télétravail pour force majeure était d'application, le CAI a mis en place un télétravail structurel. Une convention et des règles internes régissent le fonctionnement hybride. A la demande du conseil d'administration, une période d'essai a précédé la mise en application effective pour évaluer les éventuelles difficultés ou points à clarifier.

Matériel

Téléphonie

Notre contrat de téléphonie fixe vient à échéance en février 2023. Nous devons donc réfléchir au changement de la centrale téléphonique. Un appel d'offre a été fait en juin 2022. Après réflexion, le choix du CA s'est porté sur la société Destiny. Il ne sera donc plus question de téléphones sur les bureaux mais bien de pouvoir recevoir les appels sur nos ordinateurs (fixes et portables) dès 2023.

Serveur

La garantie de notre serveur informatique est venue à échéance en novembre 2022. Nous avons déjà fait une extension de garantie pour essayer de prolonger au maximum la durée du serveur actuel. Un appel d'offre a été fait. Damnet nous a proposé de passer à un serveur sur le cloud. Au vu des nombreux avantages, le CA a opté pour cette formule.

PC portables

En 2022 nous avons continué à équiper tous les travailleurs de PC portables et notamment les nouveaux engagés. Nous avons également équipé notre salle de réunion d'un système permettant de pouvoir faire des réunions hybrides. La caméra tournant toujours vers la personne qui prend la parole.

GESTION ET SUPPORTS

COMMUNICATION

Après deux années zigzagant entre confinement et déconfinement, 2022 nous a permis de retrouver un rythme plus régulier. Ce lent retour à la normal a vite été bouleversé par le déclenchement du conflit entre Russie et Ukraine, avec les conséquences que l'on connaît. En matière de communication, il y avait beaucoup à faire pour informer comme il se doit les opérateurs mais aussi les citoyens qui ont accueilli les réfugiés de guerre avec générosité.

Cette année, nous avons également lancé le chantier du prochain « grand » anniversaire du CAI. En effet, entre 2024 et 2025, nous fêterons les 40 ans du Centre et prévoyons diverses activités dans ce cadre.

Communication institutionnelle

Pour parler de nos activités de manière générale, nos outils principaux restent le site internet et Facebook. Dans cette logique de communication numérique, nous avons souhaité élargir notre champ de compétence avec la production vidéo. Nous avons donc suivi une formation de trois jours sur la réalisation de vidéos avec smartphone. De cette manière, nous souhaitons transmettre des informations de manière courte et dynamique. Les vœux de fin d'année ont d'ailleurs été réalisés avec cet angle.

Concernant l'image du CAI, nous avons finalisé et diffusé notre **charte graphique**. Celle-ci est la déclinaison pratique de notre identité visuelle. Elle contient la plupart des règles d'utilisation de l'identité graphique. Elle se veut être un ensemble de règles cohérentes pour l'utilisation du logo et des typographies sur les différents supports de communication. Elle représente l'image et la personnalité de l'entreprise. Elle est disponible sur notre site internet : <https://cainamur.be/logo-et-charte-graphique/>

Notre **site internet** a encore été au centre de notre attention durant cette année 2022. Avec la pandémie et le recours quasi systématique aux canaux numériques, nous envisageons le développement du site internet comme un outil incontournable pour informer les professionnels et les citoyens. Cette année, nous y avons ajouté une section « Ukraine » qui

offre certaines réponses aux personnes ukrainiennes et leurs hébergeurs.

Pour communiquer largement avec nos contacts principaux, la **newsletter** reste un outil important. Celle-ci relate des différents outils, publications, événements ou actus pertinents de notre réseau.

Les **réseaux sociaux** sont également des outils intéressants pour informer, sensibiliser et ramener le public vers notre site internet. En 2022,...

- nous avons poursuivi le développement de notre page Facebook. Nous comptons actuellement 1540 abonnés à notre page actuellement (janvier 2023) : <https://www.facebook.com/cainamur>
- notre chaîne YouTube reprend actuellement les vidéos réalisées depuis 2018 : https://www.youtube.com/channel/UCO81_aT-WGMuQN03sgKZe8w.

GESTION ET SUPPORTS - CONSEIL DE DIRECTION

Perspectives 2023

- Mise en œuvre téléphonie, serveurs
- Mise au vert
- Plan de formation individuel
- Plan concerté de formation via le fond 4S
- Révision des statuts
- Suivi des modifications sectorielles et décrétales
- La recherche active de subsides complémentaires
- Les 40 ans du CAI
- La coordination du futur mémorandum

- notre page LinkedIn existe mais est peu utilisée : <https://www.linkedin.com/company/centre-d-action-interculturelle-de-la-province-de-namur>.

Une attention particulière a été portée sur l'information vers la **presse**. Nous avons identifié plusieurs événements et informations à leur transmettre :

- les outils liés à la mobilité en province de Namur (janvier et septembre) ;
- la visite de Cédric Herrou à Namur (en collaboration avec Tchak et d'autres opérateurs namurois - avril) ;
- l'assemblée plénière du PPLI (juin) ;
- la publication « CAIstiques 2021 » (septembre).

Participation, soutien et positionnement du CAI

Le CAI adopte le rôle de plaidoyer, recommandation et support. Qu'il relaye des prises de positions ou son propre positionnement, la page Facebook du CAI est l'outil le plus adapté pour ces actions d'interpellation.

« Top 10 » des publications Facebook



Soutien aux projets pédagogiques

Promotion et diffusion

Comme chaque année, l'équipe communication a soutenu les projets du CAI en matière de graphisme, de promotion et de stratégie de diffusion en général. Voici une liste générale, non exhaustive. Certains projets sont développés plus bas.

Projets internes :

- formations,
- promotion du guide et des affiches avec QR codes sur la mobilité (+ semaine de la mobilité),
- CAIstiques,
- plénière du PPLI,
- finalisation répertoire d'outils pour l'apprentissage du français langue étrangères et promotion de la matinée découverte organisée en 2023,
- site internet Guide du migrant,
- prépa expo photo Congo (avril 2023),
- graphisme du rapport méthodologique du projet « EPTO »,
- soirée de clôture du projet « Epto »,
- graphisme et promotion du projet « Levons les freins »,
- suivi des projets de mentorat,
- graphisme des cartographies d'opérateurs,
- préparation de la campagne PCI (2023),
- mise en page et diffusion de la note de positionnement du CAI dans la lutte contre le racisme et diffusion de celle-ci,

- ...

Partenariats :

- suivi et promotion de l'émission racisme, Bouké, PF racisme (promo)
- visite de Cédric Herrou à Namur, avec Tchak et les collectifs citoyens d'accueil de migrants en transit : promotion, contacts et conférence de presse, interview vidéo-témoignage,
- conférence hybride sur les roms ukrainiens avec le CMGV,
- graphisme et promotion pour le Festival Egalitéterre avec Caravane pour la Paix et la Solidarité,
- promotion des Conférences du Samedi,
- suivi et participation à la Journée mondiale de lutte contre la pauvreté (17/10),
- appui à la communication de la concertation Wallonne des acteurs en charge des MENA et ex-MENA,
- suivi du projet « Briller ensemble à Namur », promotion de leur séminaire de restitution (décembre),
- suivi et promotion de la conférence sur la lutte contre le racisme organisée par le DISCRI et l'ensemble des CRI,
- promotion de la présentation de l'appel à projets PCI,
- ...

Projet particulier : visite de Cédric Herrou

Invité par la revue Tchak ! ces 22, 23 et 24 avril, Cédric Herrou, héros ou voyou – c'est selon – de la vallée de la Roya, a pu visiter divers organismes liés à la production et distribution de produits locaux en circuit court mais aussi des collectifs citoyens qui viennent en aide aux migrants en transit. Deux luttes qu'il mène de front, au quotidien, dans sa ferme, transformée en camping puis en Communauté Emmaüs en 2019.

En soirée, Cédric Herrou a présenté son livre, « Change ton monde », lors de la conférence organisée à l'UNamur ; l'événement a rencontré un grand succès et nous sommes heureux d'avoir pu y contribuer avec le témoignage de notre collègue Dawit.

Une journée de rencontres en toute simplicité, solidaire et inspirante. Un regain d'espoir pour celles et ceux qui luttent au quotidien pour les droits de toutes et tous avec un manque de moyens criant, à l'heure où l'accueil de migrants est un jour considéré comme un « délit de solidarité » et le lendemain comme un acte humanitaire héroïque. En tant que meneurs de la Coordination provinciale des collectifs et associations en soutien aux migrants en transit, nous sommes heureux d'avoir contribué à l'organisation de cette journée.

<https://cainamur.be/visite-de-cedric-herrou-a-namur-une-rencontre-inspirante/>

Projet particulier : Guide du migrant (en province de Namur)

Avec la numérisation croissante, mettre à disposition des informations en ligne est devenu incontournable, plus pertinent et même meilleur pour la planète. Avec le Guide du migrant, le but est de rassembler, sur un seul site, des informations utiles pour s'installer dans une région. Nous espérons que cette initiative constituera un gain de temps et d'énergie pour les personnes qui arrivent.

Développé en collaboration avec l'ensemble de nos partenaires, le site www.guidedumigrant-provnamur.be permettra à toute.e migrant.e récemment arrivé.e en province de Namur de trouver les bonnes personnes vers lesquelles se tourner et renforcera la visibilité des acteurs namurois ainsi que le travail en réseau.

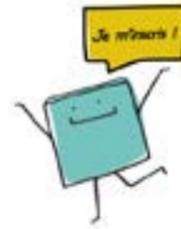
Nous avons mis les bouchées doubles pour le présenter lors de l'assemblée plénière du PPLI en juin et celui-ci sera largement promotionné début 2023.



Projet particulier : Plénière du PPLI

Cette année, dans notre logique de partage d'information via nos outils numériques, nous invitons les participants de la journée à découvrir le dossier du jour en ligne à l'aide d'un QR code. Nous avons donc alimenté la page du PPLI 2022 en conséquence.

<https://cainamur.be/pleniere-ppli-2022/>.



Projet particulier : CAIstiques

Depuis cinq ans, nous récoltons des données et des chiffres concernant nos publics et les synthétisons dans un document disponible sur notre site internet. Ce dossier regroupe une série de fiches qui apportent un éclairage sur des questions complexes telles que l'intégration, l'asile (la protection internationale) ou encore les migrants en transit. Les fiches peuvent être lues en continu ou utilisées comme autant de dossiers thématiques individuels pour illustrer une formation, la rédaction d'un article, un cours ou un contenu de réunions. Ce document reprend également l'ensemble des cartographies réalisées par le CAI sur :

- les ILL ;
- les acteurs en langue française ;
- les acteurs en citoyenneté ;
- les acteurs sociojuridiques ;
- les acteurs de l'interculturalité.



Même si le conflit ukrainien a éclaté en février 2022, nous avons ajouté un chapitre supplémentaire consacré au public venant d'Ukraine. Vous la trouverez en toute fin du document - un peu comme une annexe nous souhaitons déjà vous transmettre quelques informations concernant l'accueil et l'accompagnement de ce public car nous savons que les préoccupations sont importantes. L'édition 2022 de ce CAIstiques, prévue dans une petite année, nous permettra certainement de réaliser une analyse plus précise et plus approfondie de cette crise. S'en suit alors glossaire qui revient sur des définitions et une série de liens pour aller plus loin.

Cette publication (actuelle et archives) est disponible sur <https://cainamur.be/caistiques/>



GESTION ET SUPPORTS - COMMUNICATION

Perspectives 2023

Pour 2023, nous envisageons une optimisation de notre communication numérique via la modernisation de la newsletter et la réalisation de vidéos (promotionnelles et pédagogiques). L'organisation des 40 ans du CAI sera également au centre de nos préoccupations. La venue de l'exposition Sakife nécessitera une implication plus importante de la part de l'équipe communication. Parallèlement, nous continuerons de promouvoir et mettre en image les projets développés par l'ensemble de l'équipe du CAI en veillant à la cohérence de notre charte graphique, notre stratégie de communication et notre projet politique de manière générale.

GESTION ET SUPPORTS CONSEILLER.E EN PRÉVENTION

Evaluation du télétravail structurel

Sur base des résultats de l'évaluation, mise en place du télétravail structurel en établissant une Convention Collective de Travail.

Analyse de risques bien-être au travail

La législation sur le bien-être au travail impose une analyse de risques bien-être tous les 5 ans.

La dernière analyse de risques ayant été réalisée en mars 2017, nous avons donc demandé qu'une nouvelle analyse soit effectuée en décembre 2021.

Sur base des résultats de l'analyse de risques faite par les psychologues de la médecine du travail avec la participation des travailleurs, des mesures ont été prises en interne pour répondre aux demandes/remarques relevées lors de l'analyse et ainsi diminuer les risques.

GESTION ET SUPPORTS INSTANCES

Le CA s'est réuni 5 fois en 2022, les 25 janvier, 24 mars, 18 mai, 11 octobre et le 15 décembre. Les séances se sont déroulées en visioconférence et en présentiel.

Compositions du CA

Villes

Namur

- Monsieur Olivier Gravy
- Monsieur Mustafa Asik
- Madame Imran Kurtulus

Sambreville

- Monsieur Vincent Acquisto
- Madame Ginette Bodart

Ciney

- Monsieur Jean-Marc Gaspard

Dinant

- Madame Delphine Claes

Gesves

- Madame Michèle Visart

Andenne

- Madame Sandrine Cruspin

Associatif

- ALPHA 5000 : Monsieur Yoric Bridoux (Président)
- CAL : Monsieur André Verlaine
- CPPS : Madame Béatrice Bashizi
- CIEP : Madame Virginie Delvaux
- CINL : Monsieur Christophe Renders
- CRAIG : Monsieur Jean-François Husson
- Infor Jeunes Namur asbl : Monsieur Raphael Henry
- Mirena : Madame Sandrine Everard
- Vie féminine : Madame Manon Voyeux

Voix consultatives

- UNIA : Monsieur Michel Vanderkam
- CSC : Madame Anne Leclercq
- FGTB : Monsieur Laurent D'Altoe
- CAI (Directrice) : Madame Benoîte Dessicy

GESTION ET SUPPORTS - CONSEILLER.E EN PRÉVENTION

Perspectives 2023

Formation d'un.e nouveau.elle conseiller.e en prévention

Recyclage annuel des secouristes

Élaboration du futur plan de prévention à 5 ans à partir de 2024

Faire les analyses des risques par poste de travail en commençant par le poste assistant social

Stratégie et développement

Le CA a débattu et s'est positionné en matière de lutte contre le racisme au départ d'une proposition faite par un groupe de travail qu'il a créé spécifiquement sur cette question. GT « lutte contre racisme » positionnement du CAI. Le CA a suivi l'évolution et a validé la note « lutte contre le racisme ».

Projets

L'ensemble des projets du CAI ont été présentés au CA. Certains ont toutefois bénéficié d'un point d'attention particulier :

- Forem : BEN/Levons les freins
- FSE 2022-2027
- PCI (CAI- Migrants en transit)
- Accueil des ukrainiens
- La plénière du PPLI
- Le cadastre des associations
- Les Coordinations locales et provinciale -cadastre
- Le site internet « Guide du migrant »
- Le Colloque organisé avec les autres CRI dans le cadre de la lutte contre le racisme du 30 novembre

Mandats/interpellation politique

- Démission du CAI de l'AG du Crac's, du SeTIS Wallon, de NEW et d'Infor Jeunes Namur.

Gestion journalière

Le CA et l'AG ont avalisé le changement de la présidence au sein des instances.

Le bureau s'est réuni régulièrement : 17 janvier, 15 mars, 13 mai, 14 juin, 13 septembre et le 16 novembre. Il a repris les points de gestion quotidienne à son actif et la préparation des décisions du CA. Il s'est particulièrement penché sur les ressources humaines, le télétravail et l'analyse de risques psychosociaux.

Le CA a validé les décisions du bureau autour des points de gestion des ressources humaines suivants :

Le suivi du rapport risques psycho-sociaux

- La supervision de l'équipe 1^{ère} ligne
- La semaine longue et la semaine dans le cadre volet deal pour l'emploi
- Le changement de la téléphonie et du serveur information
- La convention collective de travail relative à la mise en œuvre d'une mesure bien être en 2022

Aspects financiers

Le CA a avalisé le Budget 2023 et les comptes 2022.

Préparation des AG

Deux AG se sont tenues en 2022, la première le 22 février avec la présentation du rapport d'activités 2021 et des perspectives 2022 et la deuxième le 14 juin pour une AG autour des comptes et budget.

GESTION ET SUPPORTS - INSTANCES

Perspectives 2023

Au-delà du suivi de la gestion quotidienne menée par le bureau, l'objectif du CA sera de :

- La préparation de la modification des statuts,
- Suivre le dossier PCI Label, le dossier Forem et FSE 2022-2027
- Suivre l'organisation de la plénière du PPLI au regard de la préparation des mémorandums.
- Suivre la préparation de l'organisation du 40^{ème} anniversaire du CAI,
- Suivre l'élaboration de la politique concertée de formation et les différentes mesures et CCT du secteur
- Suivre l'évolution du décret et du financement du secteur en particulier des Cri

Préparation de l'AG du 07 mars 2023

Présentation du rapport d'activités 2022 et des perspectives 2023, l'admission / démission et changement de représentants.

Suivi de la mise en œuvre

- Suivi de la gestion quotidienne et des projets.
- Suivi de la situation financière
- Suivi des interpellations politiques.
- Suivi de la révision des statuts.

Préparation de l'AG du 20 juin 2023

- Comptes, bilan et budget.
- Admission/démission/changement de représentants.
- AG extraordinaire autour de la révision des statuts
- Renouvellement du mandat du réviseur

ANNEXES

PARTICIPATIONS INSTITUTIONNELLES

Au niveau régional

Discri

Dispositif de concertation et d'appui aux Centres Régionaux d'Intégration

Le Discri rassemble les Centres Régionaux. Les travailleurs participent aux groupes de travail (PLI, initiatives locales, FLE, citoyenneté, bilan social, dispositif des primo-arrivants, formation, coordination).

Le CAI est membre de l'AG et du CA

CMGV

Centre de Médiation des Gens du Voyage et des Roms en Wallonie

La R.W a demandé au CAI d'initier l'association devenue Asbl. Depuis, la directrice du CAI est membre du CA.

Comité d'accompagnement FSE

Fond social européen

Initié par la Région wallonne rassemblant les centres régionaux.

AMIF : le CAI fait partie du comité de pilotage du projet AMIF des Cri introduit par le Cric.

FESEFA

Fédération des Employeurs du Secteur de l'Education Permanente et de la Formation des Adultes asbl

Le CAI est membre de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

La directrice représente les centres régionaux au conseil d'administration.

CESW

Conseil Economique et Social de Wallonie

Le CAI est membre effectif au sein de la section « Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère » de la Commission Action/Intégration sociale du CESW.

Au niveau provincial

CSA

Coordination sida assuétude

Le CAI est membre de l'assemblée générale.

Canal C devenu Boukè

Le CAI est membre de l'assemblée générale.

Lire & Ecrire

Le CAI est membre de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

CLPS

Centre local de promotion de la santé en Province de Namur

Le CAI est membre de l'assemblée générale et du conseil d'administration

IBEFE

Instances Bassin Enseignement qualifiant Formation - Emploi

Le CAI participe aux réunions en tant que membre invité avec voix consultative.

Centre Culturel Régional de l'arrondissement de Namur

Le CAI est membre de l'assemblée générale.

Craig

Centre de Recherche en Action publique, Intégration et Gouvernance

Le CAI est membre de l'assemblée générale.

Au niveau local

Plateformes partenariales du Forem

Le CAI participe à celles de Namur et Sambreville, Andenne et Dinant.

Plans de Cohésion Sociale

Le CAI est membre des comités d'accompagnement et participe à certains groupes de travail. (Namur, Sambreville, Andenne, Gembloux, Viroinval, Florennes, Dinant, Onhaye, Anhée, Beauraing, Couvin, Fosses-la-Ville, Hastière, Houyet, Jemeppe-Sur-Sambre, Mettet, Rochefort, Sombreffe, Somme-Leuze, Philippeville et Ciney).

Namur

Plateforme namuroise du Social de Namur

Le CAI est membre du comité de pilotage pour le secteur éducation/culture/interculturel.

Alpha 5000

Le CAI fait partie de l'assemblée générale suite à la reprise du secteur « français pour non francophones » du CAI

Relais social urbain namurois

Le CAI est membre de l'assemblée générale.

Fucid

Le CAI est membre de l'assemblée générale.

Fondation Joseph Denamur

Le CAI est membre de l'AG et du conseil d'administration.

ANNEXES

SIGLES ET ACRONYMES

UTILISÉS AU CAI, DANS CE RAPPORT OU AILLEURS...

A.D.A.S.	Aide aux devoirs et animation
ACRF	Action chrétienne rurale des femmes
ADDE	Association pour le Droit des Etrangers
AFICo	Animation Formation Information Coordination (asbl.)
AG	Assemblée générale
AMO	Aide en milieu ouvert
AMU	Aide médicale urgente
AMIF	Fonds Asile, Migration et Intégration
AOC	Atelier d'orientation citoyenne
APD	Aide aux personnes déplacées
APE	Aides à la promotion de l'emploi
APEF	Association paritaire pour l'emploi et la formation
APL	Aide personnalisée au logement
AS	Assistant social
ASBL	Association sans but lucratif
AVIQ	Agence pour une vie de qualité
BAPA	Bureau d'accueil des primo-arrivants
BRPP	Bail de la résidence principale du preneur
C(P)SA	Coordination (provinciale) sida assuétudes
CAI	Centre d'action interculturelle
CA	Conseil d'administration
CAIBS	Centre d'action interculturelle de la Basse Sambre
CAO	Centre d'accueil et d'orientation
CAR	Centre d'accueil pour réfugiés
Carda	Centre d'Accompagnement Rapproché pour Demandeurs d'Asile en souffrance mentale
CASIW	Cellule d'Appui pour la Solidarité Internationale Wallonne
CBAI	Centre bruxellois d'action interculturelle
Ce.R.A.I.C.	Centre régional d'action interculturelle du Centre (La Louvière)
CEB	Certificat d'études de base
CECLR	Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme
CECR	Cadre européen commun de références (niveau de langues)
CEDEM	Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations
CEFo	Carrefour Emploi Formation
CEPAG	Centre d'Education Populaire André Genot
CESS	Certificat d'enseignement secondaire supérieur
CESEF	Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation
CGE	ChanGement pour l'Egalité
CHRVS	Centre hospitalier régional du Val de Sambre
CIFoP	Centre Interuniversitaire de Formation Permanente
CINL	Centre des immigrés Namur-Luxembourg
CIRÉ	Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Étrangers
CLPS	Centre local de promotion de la santé

C.N.C.D.	Centre national de coopération au développement
CoDIS	Comité de Dialogue Interculturel Sambreillois
CPAS	Centre public d'action sociale
C.R.A.I.G.	Centre de Recherche en Action publique, Intégration et Gouvernance
CRI	Centre régional d'intégration
CRIBW	Centre régional d'intégration du Brabant Wallon
CRIC	Centre régional d'intégration de Charleroi
CRIDEP	Centre de Relations Internationales, de Développement et d'Éducation Permanente
CRIPEL	Centre régional pour l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège
CRVI	Centre régional de Verviers pour d'intégration
CSCIN	Centre socioculturel des immigrés de la province de Namur
CSEF	Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation
CSC	Confédération des syndicats chrétiens
CV	Curriculum vitae
D+	Discrimination positive
DA	Demandeur d'asile
DAPA	Dispositif d'accueil des primo-arrivants
DE	Demandeur d'emploi
DE CCI	Demandeur d'emploi chômeur complet indemnisé
DEI	Demandeur d'emploi indemnisé
DICS	Direction interdépartementale de la Cohésion sociale
DISCRI	Dispositif de concertation et d'appui aux Centres Régionaux d'Intégration
DISIE	Dispositif d'interventions intégrées pour l'emploi
EFT	Entreprise de formation par le travail
ENARO	European network of asylum reception organizations
ETP	Equivalent temps plein
FCPPF	Fédération des centres pluralistes de planning familial
FEI	Fonds européen d'intégration
FIC	Formation à l'intégration citoyenne
FIFF	Festival international du film francophone
FIPI	Fonds d'impulsion à la politique d'immigration
FLE	Français langue étrangère
FRB	Fondation Roi Baudouin
FRW	Fondation rurale de Wallonie
FSE	Fonds social européen
FUCID	Forum Universitaire de Coopération Internationale et de Développement
FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
GABS	Groupe d'animation de la Basse-Sambre
GAI	Groupe d'action interculturelle
GERME	Groupe de recherche sur les Relations Ethniques, les Migrations et l'Egalité
GT	Groupe de travail
HENALLUX	Haute école de Namur – Liège – Luxembourg
Hors UE	Hors Union Européenne
IDEF	Institut pour le Développement de l'Enfant et de la Famille
IEPSCF	Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française
IFAPME	Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises
ILA	Initiative locale d'accueil
ILDS	Initiative locale de développement social
ILFoP	Institut Libre de Formation Permanente
ILI	Initiative locale d'intégration
INAMI	Institut national d'assurance maladie-invalidité
INS	Institut national de statistiques
IRFAM	L'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations
ISP	Insertion socioprofessionnelle
ITECO	Centre de formation pour le développement et la solidarité internationale
ITN	Institut Technique de Namur
KCE	Centre fédéral d'expertise de soins santé
LDDE	Ligue des Droits de l'Enfant
MENA	Mineur étranger non accompagné

MI	Médiation interculturelle
MIN	Mentorat interculturel namurois
MJT	Maison des jeunes de Tamines
MM	Maison médicale
NEW	Namur-Europe-Wallonie
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OSIM	Organisation Solidarité Issus de la Migration
PAC	Présence et actions culturelles
PCI	Promotion de la Citoyenneté et de l'Interculturalité
PCS	Plan de cohésion sociale
PEOE	Personne étrangère ou d'origine étrangère
PF	Plateforme
PFV	Plateforme francophone du volontariat
PFCQ	Plate-forme Communale des Quartiers
PIPSa	Pédagogie interactive en promotion de la santé
PIPSISS	Portefeuille Intégré de Projets Structurants en Insertion Sociale à Sambreville
PLIC	Plan local d'intégration et de cohabitation
PMS	Psycho-médico-social
PPLI	Plan provincial et local d'intégration
PSE	Promotion de la Santé à l'Ecole
PST	Plan stratégique transversal
PSIPN	Plateforme de solidarité internationale de la province de Namur
R.I.(S)	Revenu d'intégration (sociale)
RDC	République Démocratique du Congo
RIN	Radio interculturelle namuroise
RSUN	Relais social urbain namurois
RUN	Radio universitaire namuroise
RWLP	Réseau wallon de lutte contre la pauvreté
SAJ	Service d'aide à la jeunesse
SCI	Service Civil International
SEFoP	Service d'Education et de Formation Populaire
SEM	Service entraide migrants
SeTIS	Service de traduction et d'interprétariat social
SIDD	Séance d'info «Droits et devoirs»
SIEP	Service d'Information sur les Etudes et les Professions
SIREAS	Service international de recherche, d'éducation et d'action sociale
SIS	Services d'Insertion Sociale
SMES-B	Santé mentale et exclusion sociale –Belgique
SPAS	Service provincial d'action sociale
SPW	Service public de Wallonie
SSI	Semaine de la solidarité internationale
STICS	Service pour la transformation, l'innovation et le changement social
UBO	Ultimate Beneficial Owner
UCL	Université catholique de Louvain
ULiège	Université de Liège
U	Namur Université de Namur
UVCW	Union des Villes et Communes de Wallonie
VMC	Vlaams minderheden centrum
VTC	Vivre et communiquer au travail

Equipe du CAI

Octobre 2022

Direction



Benoîte Dessicy

Equipe pédagogique



Emilie de Liamchine
Coordination pédagogique
et de projets



Emily Seleck
Communication



Bernard Forget
Coordination du
parcours d'intégration

2^{ème} ligne



Véronique Bourgeois
Formations



Abderrahman Akantayou
Coordination d'activités
interculturelles



Sami Pieczynski
Lutte contre le racisme et
les discriminations



Nicolas Verkens
Coordination d'activités
d'intégration



Catherine Hachez
Coordination d'activités
d'intégration



Maxime Fabry
Coordination d'activités
d'intégration



Honorine Kuete
Projet ISP-Diversité



Mailanie Chavalle
Responsable projet
« Ukraine »

Equipe administrative



Fabienne Debecker
Coordination administrative
et financière



Khadija Akantayou
Secrétariat de direction



Axel Decaestecker
Secrétariat général



Chislaine De Block
Organisation
d'événements



Benjamin Willame
Comptabilité



Oksana Gezei
Secrétariat général



Sarah
Entretien des bâtiments,
accueil et intendance

1^{ère} ligne

Accompagnement interculturel



Souleyman
Abba



Rahmi
Gursever



Catherine
Solek



Daryna
Kokhno



Shpetime
Beca



Armand
Nyoung



Milana
Gerikhanova



Elnara
Mursalimova



Rosette
Feza Bisimwa



Florine
Thibaux



Donika
Pashaj



Rapport d'activités **2022**



Perspectives 2023



Éditrice responsable : Benoîte Dessicy, 081 73 71 76

N° d'entreprise 0429681789 - Compte bancaire : BE10 0012 3001 8604 - RPM Tribunal de Namur - février 2023

